

Téléphone 225
OSCAR LANDRY
 PHARMACIEN

Kodaks,
 Pellicules,
 Développement,
 Impressions.

Oscar Landry
 PHARMACIEN

51 rue NOTRE-DAME, Joliette

L'Action Populaire

JUSTICE — ME — GUIDE

ORGANE DES INTERETS DE LA CITE ET DU DISTRICT DE JOLIETTE

Pharmacie Oct. Gadoury
 (Porte voisine du bureau de Poste)
 TELEPHONE : 485 et 836

"FILMS"
 Développement et Impressions
 Service de 24 heures.
 OUVRAGE GARANTI

Oct. Gadoury, B. A. Ph.
 PHARMACIEN

29, rue Notre-Dame, Joliette

Valois O. abbé
 ass.-directeur

VOL. XIX No 40

JOLIETTE, JEUDI 26 NOVEMBRE 1931

DEUX SOUS LE NUMERO

Ils s'entendent bien...

Ce ne sont pas deux politiciens — ils s'entendent moins que jamais, ni deux journalistes ni deux franc-maçons; il ne s'agit pas non plus de la Chine et du Japon au sujet de la Mandchourie, ni de l'Eglise et de l'Etat en Espagne, ni des relations entre l'Angleterre et les Indes, mais simplement de deux copains qui vont la main dans la main. Nos lecteurs les connaissent bien un peu... D'ailleurs leurs binettes sont des plus faciles à rencontrer et bien rares sont ceux qui n'ont pas coudoyé ces garnements qui se paient même par nos rues et s'installent souvent à demeure dans les foyers.

C'est d'abord un tout petit morceau de papier. Faut-il s'effrayer pour si peu? Oui! si ce morceau de papier est imprimé, et s'il appartient à la presse jaune. Elle se présente sous diverses formes: journal, revues, livres. Tous savent ce qu'est la presse jaune, trop peu osent s'en méfier encore, malgré les avertissements des personnes qui s'y connaissent.

L'influence du journal, et en général de l'imprimé, bonne ou mauvaise, peu l'apprécient à sa juste valeur. C'est de l'imprudence ou de l'apathie, car le journal est la puissance du jour sur laquelle il faut compter pour le bien ou le mal. Cette imprudence et cette apathie assurent l'énorme circulation du journal jaune, et rendent immensément difficile la diffusion du bon journal.

La presse jaune publie de tout, soigneusement emmêlé, adroitement présenté, abondamment illustré, de façon à plaire à la fois aux bonnes gens qui s'y laissent attrapper et aux lecteurs qui cherchent l'aiguillon d'une curiosité malsaine ou la satisfaction d'appétits grossiers. La presse à sensation met à la portée de tous, même à la portée des enfants, tout ce qui est de nature à salir et à infecter. Elle transporte les microbes des bouges; elle chante les exploits des bandits; elle assure la renommée de ceux qui tuent, qui pillent, qui divorcent, ou qui sont pris dans quelque sale affaire. A côté de ces déchets de l'humanité on aura soin de placer la figure vénérable du Pape ou d'un évêque, ou même celle des saints ou des saintes. C'est l'histoire des médicaments désagréables au goût et savamment enveloppés de sucre. Le mal s'accomplit lentement et sûrement dans les cœurs: la valeur des choses se déplace dans les esprits; la beauté de la vertu s'altère; la laideur du crime s'estompe.

La presse jaune a son fidèle acolyte dans le cinéma. Tous deux se complètent et s'entendent à merveille. Sur tout depuis que la science a ajouté à l'attrait de l'écran le charme de la voix humaine, le cinéma bat la marche au journal jaune. On se défie généralement plus du cinéma que du gros journal et des mauvais livres, mais il a sa légion d'habités. Aller au cinéma est une maladie presque incurable qui, en plus des dangers moraux qu'elle présente, déracine les jeunes du foyer. Des parents peu prévoyants laissent leurs jeunes contracter cette maladie et se trouvent ensuite impuissants à enrayer le mal. Par son emprise sur les sens et sur l'esprit, le cinéma fait des esclaves.

Malgré la censure, le cinéma reste dangereux, et à tel point que les autorités religieuses en ont maintes fois prévenu les catholiques et que le gouvernement provincial a interdit aux enfants de moins de seize ans l'entrée des salles cinématographiques. Le bon journal se fait un devoir de rappeler de temps en temps ces vérités, sans s'inquiéter de se faire tort auprès de certaines gens et de s'attirer des critiques qui lui font honneur.

Le cinéma et le journal jaune donnent trop souvent le beau rôle au crime, à l'amour illégitime, à la vie des sens, au déshonneur de la vertu, du sacrifice et du devoir. Et, cette considération devrait être suffisante pour que tous soient sur leur garde.

A ces deux dangereux copains il faut opposer le bon journal. On s'en moque du bon journal en certains milieux, en d'autres plus nombreux on s'en désintéresse. On n'apprécie pas assez généralement ses sacrifices et ses services. Toutes les familles devraient lui ouvrir les portes du foyer. On ne pourrait peut-être pas dire comme en France: "Reconnaissez-les, seuls, les chrétiens solides et éclairés, les chrétiens apôtres, sont abonnés à un journal strictement catholique..." (S. E. Mgr Suhard, archevêque de Reims, le 6 octobre 1931). Mais on pourrait affirmer que, seuls, les catholiques vigilants et prévoyants ont soin d'avoir un bon journal dans leur maison.

S. S. Pie XI, à une réunion de journalistes catholiques disait en 1929: "Vous êtes ma voix. Je ne dis pas mon porte-voix, mais proprement ma voix; car à certains moments, bien petit serait le nombre des fils du père commun qui pourraient, sans les journaux, connaître ma pensée."

Je ne veux pas m'attarder à citer d'autres témoignages probants, mais je ne veux pas terminer sans souligner de nouveau l'intérêt tout apostolique que porte à la bonne presse, et en particulier à notre humble journal, notre distingué Pasteur, S. E. Monseigneur Papineau à qui est due toute notre reconnaissance.

Abbé Omer VALOIS.

Novembre à l'Hôpital

Fête de Mgr Piette. — Chez les vieillards. — Semaine de la livre.

Novembre aurait-il été encore plus sombre, plus triste par les teintes nauséuses de son ciel et l'humidité de ses brises, il n'en serait pas moins demeuré pour la belle phalange d'hospitalisés qu'abrite l'Hôpital, un mois de joie et de franc bonheur.

Le 9 au matin, à l'occasion de sa fête, Monseigneur J.-A. Piette, P. D., curé de la cathédrale, célébra la messe de communauté en la chapelle Bonsecours. Après le déjeuner, les petites orphelins, interprètes du personnel offrirent les hommages et les vœux de circonstance à leur digne Pasteur. Bienveillance coutumière de Monseigneur et sollicitude toute pastorale à l'occasion de sa visite de paroisse, notre digne Père parcourut les divers départements, égayant chacun de sa parole aimable et encourageante.

Le 17, les vieillards des deux sexes jouissaient du privilège d'une retraite prêchée par M. l'abbé Chagnon, vicaire à la cathédrale, lesquels exercices se sont terminés jeudi matin, le 19, en la fête de Sainte-Elisabeth de Hongrie, Patronne des oeuvres de charité et dont nous célébrons cette année le septième centenaire.

Selon la tradition et grâce à la générosité jamais lasse des citoyens de Joliette, les religieux avaient le bonheur de donner ce jour-là, un splendide banquet à tous leurs pauvres.

Les religieuses de la Providence ne sauraient rester insensibles devant la sympathie de la population joliettaise à l'égard de leurs oeuvres et elles se font un devoir de remercier tous et chacun, de l'obole en argent ou en nature, adressée à l'Hôpital en cette circonstance du 19 novembre et tout particulièrement elles disent un reconnaissant "merci" à Son Honneur M. le maire et à ses conseillers, pour l'offrande d'un chèque de \$25.00, lequel fut distribué en cadeaux aux bons vieillards.

Le 30 novembre s'ouvrira la semaine de la "livre". Cette organisation a été créée, il y a quelques années et elle a pour but d'aider les religieux dans la préparation des grands banquets de l'hiver. Elles reçoivent du rant ces jours, des provisions, en nature, telles que sucre, beurre, farine, thé, café ou autres choses analogues. La plus légère offrande d'une "livre" ou de moins encore, est acceptée avec autant de reconnaissance, qu'est accueilli le louis d'or du riche.

Cette ingéniosité de la charité chrétienne a toujours rapporté le succès désiré et nous avons confiance que, malgré la dureté des temps, cette semaine de la livre donnera un consolant résultat, parce que toujours, au fond des cœurs, vibre agissante et merveilleuse, cette parole du Maître "Qui donne au pauvre, prête à Dieu."

Concert de Mlle R. Nizan

Les Jolietains ont eu l'avantage d'entendre, jeudi dernier, la grande artiste qu'est Mlle Renée Nizan, organiste de Paris, France. "Aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années" a dit le poète. Ces vers s'appliquent pleinement à Mlle Nizan. Agée de 18 ans, elle a, aux dires des connaisseurs, tous les talents d'un artiste consommé. Elle a joué avec une maîtrise et une virtuosité remarquables plusieurs pièces difficiles. Son "Vol du Bourdon" et "S. François de Paule sur les flots" ont été particulièrement goûtés.

Ce concert, organisé par les Chevaliers de Colomb, comprenait aussi du chant par trois artistes bien connus et fort goûtés à Montréal. Quand on les a nommés on peut se dispenser de les louer. Ce sont MM. Dr Ls Verscheiden, Dr Paul Trépanier et M. Germain Lefebvre. L'accompagnateur était M. le professeur Mignault, organiste au St-Enfant-Jésus du Mile-End.

Billet de Semaine Un habit sur mesures

(Par P. Bonsens)

Mardi matin, près de la nouvelle épicerie moderne de M. Desmarais, je fis une rencontre inattendue. Ce n'était pas le grand citoyen, employé au C. N. et qui m'envoie des lettres anonymes fort bien écrites au "type", mais un vieil ami que je n'avais pas revu depuis plusieurs mois: le père Lefilet.

Il était tout sourire jusque dans sa démarche plus jeune, et portait sous son bras un énorme rouleau bien enveloppé et qui paraissait très léger pour son volume. Ce qui m'intrigua beaucoup, moi qui sais que ce bon vieillard a l'habitude ininterrompue de ne pas acheter à Joliette.

Après une poignée de main vigoureuse et qui m'ébranla l'épaule, j'appris que le père Lefilet avait passé l'été et une partie de l'automne chez ses enfants à la campagne. En peu de mots il me dit combien il avait été heureux de travailler avec ses fils et ses neveux et combien le métier d'"habitant" est ingrat ces années-ci. Et, il s'appretait à m'en donner une preuve éclatante, lorsqu'il voulut éviter un trop long discours sur la rue, je l'arrêtai sans me gêner et lui dis:

— Très bien, père Lefilet. Mais, je suis pressé de me rendre à mon bureau, et je voudrais bien savoir si c'est de la plume que vous avez sous le bras.

— J'allais te conter cela, mon petit. Ce n'est pas de la plume, mais un habit que ma vieille me fera sur mesures. Imagine-toi que mon gendre TIPIT avait une belle vache de trois ans à vendre. Une vache qui donnait du lait soir et matin à pleines chaudières. Il l'offrit à dix personnes et à la fin vint faire un tour à Joliette.

Par hasard, il entra chez un marchand et lui demanda s'il n'aurait pas besoin d'une bonne vache laitière. Le marchand lui répondit qu'en effet il aimerait une bonne vache, mais qu'il n'encourageait que ceux qui achètent chez lui.

Permettez-moi d'ouvrir une parenthèse. Il y a des marchands dont la devise est: Dent pour dent. Si vous voulez avoir leur patronage, il vous faut acheter deux. C'est à prendre ou à laisser. Si vous êtes vieux garçon... vieille fille... c'est un malheur à ajouter à votre condition... Je ferme la parenthèse...

Mon TIPIT trouva moyen d'en sortir. Il dit au marchand que son beau-père, le père Lefilet avait besoin d'un habit sur mesures, ce qui était une invention d'ailleurs, et qu'il lui achèterait une pièce de linge pour cette fin s'il prenait la vache. Le marchand accepta et le père Lefilet se trouva dans de beaux draps. Il y a des jeunes qui aiment comme cela à mettre les vieux dans de fausses situations.

Le père Lefilet était homme à se tirer d'affaire. Il se rendit chez le marchand et lui dit qu'il venait acheter le linge pour son habit sur mesures. Fixant une grosse pièce duveteuse et juchée sur la dernière des tablettes près du plafond, il dit qu'il la choisissait. Le marchand se s'étonna, mais croyant que c'était pour la doubler, il remit à l'acheteur la pièce de ouate grise. Le père Lefilet paya un sou la verge, salua et sortit, laissant le marchand un peu perplexe.

TIPIT n'avait pas, dans son marché, défini avec quoi serait fait l'habit sur mesures, et le père Lefilet le voulait gris... et était de fort belle humeur mardi matin avec sa pièce de ouate sous le bras...

Après le concert présidé par S. E. Mgr Papineau, il y eut réception aux salles des Chevaliers de Colomb où chacun put féliciter à loisir la grande organiste de Paris et les beaux chanteurs de Montréal.

Bref les Chevaliers ont bien fait les choses et ils méritent de chaleureuses félicitations.

Soirée du "Bon Vieux Temps"

Sous la haute présidence de Son Excellence Monseigneur Papineau, le 3 décembre prochain, à 8h.30

Tout est prêt pour la grande veillée de folklore qui sera donnée à la salle académique, par la troupe de Conrad Gauthier, sous les auspices des Zouaves.

Quatorze des plus populaires artistes de Montréal interpréteront "Un abonné de la campagne" et "A la bonne Franquette", deux comédies de moeurs canadiennes agrémentées de chansons de chez nous, Violoneux, chanteurs, joueurs d'accordéon, de musique à bouche et de tympanon, danseurs des anciens jours, tout ce qui divertissait nos braves travailleurs d'autrefois viendra nous égayer et rappeler à notre souvenir les joyeux pionniers de notre sol...

M. Conrad Gauthier, Hector Charland, Alfred Amiraault, Valerland, Soucy, Lafleur, le petit Jean Gauthier, fils de Conrad, Paul Bertrand, joueur de "dulciner", les petits danseurs Edgar et Léona Vincent, Alcide et Oscar Morin, René Delisle, tous paraîtront sur la scène dans le costume des anciens de chez nous. Le nombre et la valeur de ces artistes rendent nécessairement coûteuse une telle soirée, mais les organisateurs se sentent encouragés même des personnes à l'extrémité du diocèse. On rapporte qu'un bon nombre de billets sont retenus par des admirateurs de Saint-Lin et de l'Épiphanie, sans parler de ceux de Berthier, Ste-Elisabeth, Saint-Thomas et de St-Jacques. On ne veut pas manquer pareille aubaine. Il reste encore un certain nombre de bons billets à la Pharmacie Landry; il est plus prudent de téléphoner aujourd'hui même, car les premiers servis sont encore les plus chanceux. Bienvenue à tous! Sièges réservés: 75 cts; admission: 55 cts.

Nouvelles du Palais

CONTESTATIONS D'ELECTIONS PROVINCIALES

L'hon. juge Cousineau a rendu jugement vendredi dernier dans les causes des contestations d'élections dans Berthier, Montcalm et l'Assomption. On sait que ce n'est pas la cause proprement dite qui s'est instruite en cour, la semaine dernière, mais bien les exceptions préliminaires présentées par Me Lucien Dugas, le procureur des défendeurs qui sont en l'occurrence MM. les députés Bastien, Duval et Reed. La bataille a surtout porté sur un point de loi. Les demandeurs, pour Montcalm et l'Assomption, n'avaient entre leur cause en cour que la publication dans la Gazette officielle. La loi ne donne que trente jours; mais le trentième jour était une fête fériée c-a-d un jour non juridique. Me Dugas a soutenu que les requérants devaient compter avec ce jour férié et entrer leur cause l'un quelconque des jours juridiques compris dans les trente jours fixés par la loi. Les avocats adverses; M^{rs} Sylvestres et Guibault ont combattu cette prétention. Le juge Cousineau leur a donné raison et a renvoyé dans les trois comtés les exceptions préliminaires.

Il reste donc maintenant à plaider à leur mérite ces trois causes en contestation d'élections.

Procès Piette-Chevalier

La cause en contestation de l'élection de M. Chevalier a retenu l'attention du prétoire et du public une partie de la semaine dernière. On a cru un moment que tout serait bâclé avant la fin du terme de novembre. Mais quand la cour s'est ajournée vendredi dernier, il restait encore quelques témoignages et les plaidoyers des avocats. Ce sera pour le prochain terme.

Les hommes importants sont comme les décors d'un théâtre: il faut les voir de loin.

Impressions d'un retraitant

"Si tu savais le don de Dieu!" C'est la parole du Divin Maître la Samaritaine.

Ne fait-il pas entendre la même parole à l'âme que sa grâce sollicité à goûter l'ineffable paix d'une retraite fermée?

Sur tous les chemins où j'ai bien des fois poursuivi de décevants mirages, j'ai traîné une vie molle et une foi languissante. Et la soif qui me tourmentait ne s'est pas éteinte!

Quoi d'étonnant! Celui-là seul qui boit de l'eau donnée par le Christ Jésus n'a jamais soif.

Je sais que c'est vrai, d'abord parce que la parole de Dieu ne trompe pas et aussi parce que mon expérience personnelle m'a démontré que ma soif s'est apaisée toutes les fois que j'ai eu le courage d'aller puiser à la source d'éternelle vie.

Mais l'Evangile nous enseigne que la Samaritaine, après avoir étanché sa soif, courut à la ville et disait à tous ceux qu'elle rencontrait: "Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait. Ne serait-ce point le Christ?"

Je veux être, comme la Samaritaine, un apôtre et faire de la propagande pour l'oeuvre accomplie par les retraites fermées.

Je veux y revenir moi-même, chaque année, chercher lumière et force et faire tout mon possible pour qu'un grand nombre d'autres puissent dire comme ceux qui ont répondu à l'appel de la Samaritaine: "Ce n'est plus seulement sur ton récit que nous croyons qu'au cours d'une retraite fermée Jésus crucifié fait descendre dans le coeur du retraitant une surabondance de grâces; nous aussi, nous l'avons entendu et nous savons qu'il est vraiment le Sauveur du monde."

Un retraitant.

UNE MINUTE DE REFLEXION

Telle vie... telle mort!

A la mort, comment voudrais-je avoir vécu?

Est-ce que je vis comme cela?

"Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent," dit Notre-Seigneur.

Dieu me connaît-il? Oui.

Est-ce que je connais Dieu? Moins.

Si j'allais à sa table plus souvent, le connaîtrais-je mieux? Je le crois.

Pourquoi, alors, ne pas communier plus souvent?

Le dimanche, je vais à la messe. C'est bien. D'ailleurs, il le faut. Qu'est-ce que je fais, une fois dans l'église? Je regarde à droite, à gauche...

Mais Jésus, en avant, à l'autel, quand vais-je m'occuper de Lui? Est-ce que je ne semble pas lui dire: "Arrange-toi tout seul!"

Il m'a pourtant créé pour le connaître, l'aimer, le servir.

J'y penserai. Dimanche prochain, je serai tout à Jésus!

Ai-je fait ma retraite fermée? Oui.

Ai-je pris des résolutions? Oui.

Est-ce que je pense souvent à les mettre en pratique? Chacun répond pour soi...

On parle beaucoup de retraites fermées.

attaquer Peiping. Ces deux généraux se seraient engagés à conclure des arrangements directement avec le Japon, s'ils réussissaient leur coup d'état.

Feu le Dr Derome. — Le Dr Wilfrid Derome, qui fut pendant dix-sept ans chef du laboratoire médico-légal provincial de Montréal et expert-médical à la cour du coroner de Montréal, est mort le 24 à l'hôpital Notre-Dame, où il était entré quelques jours auparavant, succombant à l'urémie.

Le défunt s'était acquis une renommée nationale comme expert en balistique, en écriture et en enquêtes médicales sur les crimes de toutes espèces.

Comme en été. — Les baigneurs se sont délassés, ces jours derniers, dans le lac Ontario et les enfants ont joué sur le sable de la plage municipale, par une température de 74 degrés, un record de tous les temps en cette ville. En 1887, le mercure marqua 71 degrés à la même date.

Le retour à la terre. — Plus de 23,000 personnes ont quitté les villes et les villages pour s'établir dans les centres de colonisation de la province de Québec, au cours des neuf derniers mois, grâce au mouvement de retour à la terre. Ces renseignements sont donnés par M. Edmond Robert, du bureau de rapatriement et d'établissement sur des terres du gouvernement de Québec. Les chiffres donnés représentent environ 4,000 familles.

A suivre à la dernière page.

Guerre civile en Chine? — Le maréchal Yen et le maréchal Feng, dont les troupes furent défaites par Chiang dans la dernière guerre civile, complèteraient pour causer une autre guerre civile et

Sous le soleil...

Fin du chanoine Villeneuve. — Dimanche dernier est décédé à l'Assomption le chan. Vitalien Villeneuve. Il était âgé de 85 ans et 10 mois. Il fit ses études au collège l'Assomption, y enseigna de 1864 à 1872 et fut procureur de 1872 à 1914. C'est dire que ce vénérable prêtre passa 75 ans de sa vie au collège de l'Assomption. Tous les anciens le connaissaient et le vénéraient.

Jacques Maritain. — M. Jacques Maritain, agrégé de l'Université de Paris, professeur à l'Institut Catholique et membre de l'Académie romaine de Saint-Thomas, l'un des plus grands philosophes catholiques de l'époque, vient de décider de venir au Canada.

M. Maritain passera trois mois au Collège de St-Michel de Toronto où enseigne actuellement M. Etienne Gilson et c'est au cours de ces mois qu'il visitera Montréal.

Guerre civile en Chine? — Le maréchal Yen et le maréchal Feng, dont les troupes furent défaites par Chiang dans la dernière guerre civile, complèteraient pour causer une autre guerre civile et

Pénible accident

Un malheureux accident est survenu, samedi dernier, alors que des jeunes garçons étaient à faire des exercices de tir sur un terrain vacant situé de l'autre côté de la rivière. Alors que le

jeune R. Beaudry se préparait à tirer sur la cible improvisée, le jeune Frs Mainville, fils de M. N. Mainville, voulut traverser la zone de tir. Par malheur la balle était partie et frappa en plein côté et alla se loger au bas de l'épine dorsale. On transporta le blessé à l'Hôpital où il est encore dans un état critique.

NOUVELLE EPICERIE
E - M
 A LA DEVANTURE JAUNE-ORANGE
 (ancien immeuble de L.-Z. Magnan)



A Votre SERVICE!

Au commerce de fruits, nous venons d'ajouter le commerce d'épicerie. Notre installation est des plus modernes et nos prix peuvent rencontrer toute compétition. Voyez notre ETALAGE, examinez notre MARCHANDISE, comparez nos PRIX, jugez de notre SERVICE.

Essayer une fois des produits E-M c'est les adopter pour toujours

Ludovic Desmarais
 MARCHAND DE FRUITS ET EPICIER
 21, Place Bourget, Tél. 625 Joliette, P. Q.
 (Ancien Immeuble L.-Z. Magnan)

TEL. 271

M. Alfred Potvin, B.A.A.
 ARCHITECTE

55, rue Notre-Dame, Joliette, Qué.

AU SEMINAIRE

Concert d'orgue. — Le jeudi, 19 novembre, Mlle Renée Nizan a donné un concert d'orgue à la cathédrale, à 8 heures p. m. Vu la renommée de cette artiste précocée, le Rév. Père Supérieur a permis à tous les élèves, âgés de quinze ans et plus, d'assister à ce magnifique concert.

Les benjamins sont donc restés au logis mais ils n'y ont pas souffert d'ennui. On les a conduits à la salle académique où MM. P. Trepanier, ténor, L. Verschelden, baryton et G. Lefebvre, basse, qui prennent part au concert, ont été venus exécuter en leur présence quelques-uns des plus beaux morceaux de leur répertoire. En plus, M. Piquette, avec le Pathé-Bébé, a su intéresser le jeune auditoire on ne peut plus. Il fallait entendre rire la bonne petite jeunesse. Cela suffirait à mettre de belle humeur.

Messe de communauté. — En la fête de saint Albert, le 21 courant, M. l'abbé Albert Lefebvre a célébré la messe de communauté.

Le 22, en la fête de sainte Cécile, M. l'abbé Alphonse Fafard, directeur de la chorale et de l'harmonie, a donné la messe à nos élèves.

Le 24, jour de grand congé pour les musiciens, M. l'abbé Lucien Allard, organisateur et surveillant des salles de musique, a donné la messe de communauté.

Le 23, en la fête de saint Clément, M. l'abbé Clément Clément a aussi donné la messe de communauté.

Correcteur. — Dans la chronique précédente, nous avons annoncé que le 15, le R. Père Supérieur avait béni la statue de sainte Thérèse, généreusement offerte au Séminaire par le R. Georges Bélanger, ancien curé. Nous avons commis une erreur. Le R. Père Farley a prié le donateur de bénir la statue et celui-ci s'est aimablement rendu à l'invitation qui lui était faite.

Voici le programme de la soirée: Harmonie, dirigée par M. l'abbé A. Fafard.

1—Dixième Régiment, marche. R. B. Hall
 2—Si j'étais Roi, ouv. A. Adam
 3—Gavotte des baisers. F. Popy
 Chant Les Troubadours
 Piano: Par le sentier V. Staub
 Marius Dubeau et Aimé Pelletier
 Violon: Hejre Kati, J. Hubay
 Emile Jetté
 Chant Les Troubadours
 Flûte et clarinette: Le Papillon.
 Th. Bendix: Honoré et Paul Dionne
 Chant Les Troubadours

Orchestre, dirigée par M. l'abbé L. Paradis

1—Deux guitares H. Horliak
 2—Danse des fées A. Troostwyk
 Sancta Caecilia, ora pro nobis: les élèves
 Orchestre, sortie.
 Au piano d'accompagnement: Louis Vanasse.

Le lendemain, grand congé pour les musiciens. Au cours de l'avant-midi, grâce à l'initiative de M. l'abbé L. Allard, trente-deux musiciens ont pris part à un concours intitulé: "Amusons-nous bien en parlant mieux." Il s'agissait de corriger un groupe de phrases. Les travaux furent remis à un comité et vers 5 heures p. m., le R. Père Prêtre vint donner les résultats du concours alors que le R. Père Farley présentait au vainqueur, Paul Dionne, les trois volumes de M. L.-P. Georjion "Zig-Zags autour de nos parlars." Nous publions ce travail afin de donner une idée des utiles efforts inspirés par le mois du Bon parler.

Groupes de phrases à corriger: "Castigare ridendo moros"

1—As-tu du change pour deux piastres; j'ai pas encore payé ma Sainte-Cécile.
 2—Donne-moi la balance de mon argent.
 3—On a sauvé d'argent dans c'affaire-là.
 4—J'ai pas eu d'billot complimenter, pi j'étais dans l'programme.
 5—Viens pas m'badrer.
 6—Y a fait son application pour rentrer dans la fanfare.
 7—Viens danser un set avec moi.
 8—All right, j'y suis.
 9—Pas plus qu deux set à la fois; on s'nuit.
 10—Tâchez d'nous avoir un bon caelleur.
 11—Tout l'monde swing.
 12—Va chercher la tambourine, on comprend pas la musique.
 13—J'assure que Ti-Charles fait un bon partenaire pour danser.
 14—Eteignez vos tops.
 15—Cett'ice-cream goûte la vanille.
 16—Donne-moi des biscuits avec du mâche-malo d'sus.
 17—C'la toe à brasser les cartes.
 18—Ton roi, y va s'faire prendre en sandwich.
 19—On a le grand slam, mon vieux.
 20—J'ai abandonné de fumer.
 21—Passe-moi les crokers.
 22—On a eu un bon s'nack après-midi.
 23—On va prendre ça slack de main.
 24—Ca file pas ben le lendemain de la Sainte-Cécile.
 25—Joue-nous un dernier rite avant d'aller nous coucher.

Phrases corrigées

1—As-tu de la monnaie pour deux piastres; je n'ai pas encore payé ma contribution pour la Sainte-Cécile.
 2—Donne-moi la différence de mon argent.
 3—Nous avons épargné de l'argent dans cette entreprise.
 4—Je n'ai pas eu de billot de faveur, et cependant je figurais au programme.
 5—Laisse-moi la paix.
 6—Il a fait sa demande pour être membre de la fanfare.
 7—Viens danser un quadrille avec moi, (gigue).
 8—Très bien, j'y suis.
 9—Pas plus que deux groupes à la fois; nous nous nuisons.
 10—Tâchez de nous avoir un bon conducteur.
 11—Tout le monde tourne.
 12—Va chercher le tambour de basque (tambourin); on n'entend pas la musique.
 13—Je t'assure que Ti-Charles est un bon partenaire pour danser.
 14—Eteignez vos mégols.
 15—Cett'ice-cream à la glace a goût de vanille.
 16—Donne-moi des biscuits gar-

nis de guimauve.
 17—C'est à toi de mêler les cartes.
 18—L'on roi va se faire prendre entre deux feux.
 19—Nous avons le chelem, mon vieux — (au whist). La vole — (aux autres jeux).
 20—J'ai renoncé à fumer.
 21—Passe-moi les craquelins.
 22—Nous avons eu un bon goûter cette après-midi.
 23—Nous allons prendre la vie tranquillement demain.
 24—Ca ne va pas bien le lendemain de la Sainte-Cécile.
 25—un dernier rigodon avant que nous allions nous coucher.

Avant de se séparer, les musiciens ont chanté sur l'air "des noms canadiens" de M. Dupai-gne, un fort joli poème composé par Paul Villeneuve. Le R. Père les a félicités et les a invités à toujours s'amuser à la manière catholique, c'est-à-dire, de tout coeur, mais sans offenser Dieu.

Docteur W. Derome. — M. le docteur Derome, si bien connu par sa science et le rôle qu'il a joué comme médecin expert près des tribunaux, vient de mourir. Il avait passé plusieurs années au collège Joliette. Voici les notes biographiques que le "Canada" en donnait sur le numéro de mardi:

Le Dr W. Derome, médecin-lé-giste, meurt ce matin.

IL SUCCOMBE A L'HOPITAL NOTRE-DAME APRES UNE LONGUE MALADIE. — UN SAVANT

Un savant de réputation internationale vient de disparaître par la mort, survenue de bonne heure, ce matin, à l'hôpital Notre-Dame, du docteur Wilfrid Derome, professeur de l'Université de Montréal, chef du bureau médico-légal de la province de Québec. Souffrant d'urémie, le docteur Derome avait été admis à l'hôpital il y a quelques jours seulement, le 19 novembre et en dépit des soins dont il fut entouré il succomba cette nuit à la maladie qui le minait depuis longtemps.

Nous extrayons les notes qui suivent des Biographies canadiennes-françaises de Ouimet: Né à Napierville, le 19 avril 1877, du mariage de Médard Derome, cultivateur, et de Philomène Fortin, il fit son cours classique au collège de Montréal, puis au collège Sainte-Marie et enfin au séminaire de Joliette, où il obtint le degré de bachelier-ès-arts en 1898. Gradué en médecine à l'Université Laval de Montréal, en 1902, il fut d'abord interne à l'Hôpital Notre-Dame (1903-1904), puis démonstrateur d'histologie à l'Université (1904-08). Gradué à l'Université de Paris en 1909, il fut nommé professeur titulaire de médecine légale et de toxicologie à l'Université de Montréal en 1910 et chef du laboratoire de l'Hôpital Notre-Dame, à la même année. Il était médecin consultant de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, directeur du laboratoire de médecine légale et de police technique depuis sa fondation en 1914 et médecin expert près des tribunaux. Auteur d'un "Traité de Médecine Légale", 1920, il était membre à vie de l'Hôpital Notre-Dame, membre à vie du club Universitaire, vice-président de la Société Médicale de Montréal. Le Docteur Derome s'est acquis une juste renommée dans ses nombreux travaux et expertises scientifiques au cours de procès à jamais mémorables. Il avait épousé le 16 août 1909, Catherine Dubuc, fille de John Dubuc. De ce mariage sont nés Gabrielle et Léon Derome.

naï Bellerose, de Montréal, M. Albert Lapiere, de Ste-Melanie, et plusieurs autres.

Le soir, tous se rendirent à St-Gabriel à la demeure de M. François Bellerose où eut lieu une autre réception. n plus des noms mentionnés plus haut, ajoutons: MM. et Mmes Philippe Bibeau, et Désiré Bellerose, Mmes Marie-Louise et Gertrude Bibeau, Rose-Anna Bellerose, MM. Léopold Bibeau, Adrien Bellerose, Paul-Emile et Aimé Bellerose, etc.

En cette occasion, M. et Mme François Bellerose ont reçu de beaux et riches cadeaux. En voici une liste très incomplète: nappe, par M. et Mme Pierre Joly, tapis de table, M. et Mme Viateur Ducharme, pantouffes de fantaisie M. et Mme Albert Beaulieu, Couvertures en soie, M. Albert Lapiere et Mlle Marie-Anne Ducharme, robe de chambre, M. et Mme Normandin de Montréal, nécessaire de toilette, Mme Vve Letellier, de Montréal, \$10.00, don de M. et Mme Louis Ferland, de Hills - groves, R. L., etc., etc.

Avis aux Créanciers
 de feu Henri Derouin

La succession de feu Henri Derouin donne avis à tous les créanciers du défunt que tous les comptes doivent être payés d'ici au 15 décembre 1931, faute de quoi ils seront mis en collection. La succession espère que tous reconnaîtront la nécessité de régler immédiatement ces affaires.

S'adresser à Me R.-L. Guilbault, ou à M. Henri Majeau, tuteur.
 26 nov. 3 f.

ST-FELIX DE VALOIS
 (De notre correspondant)

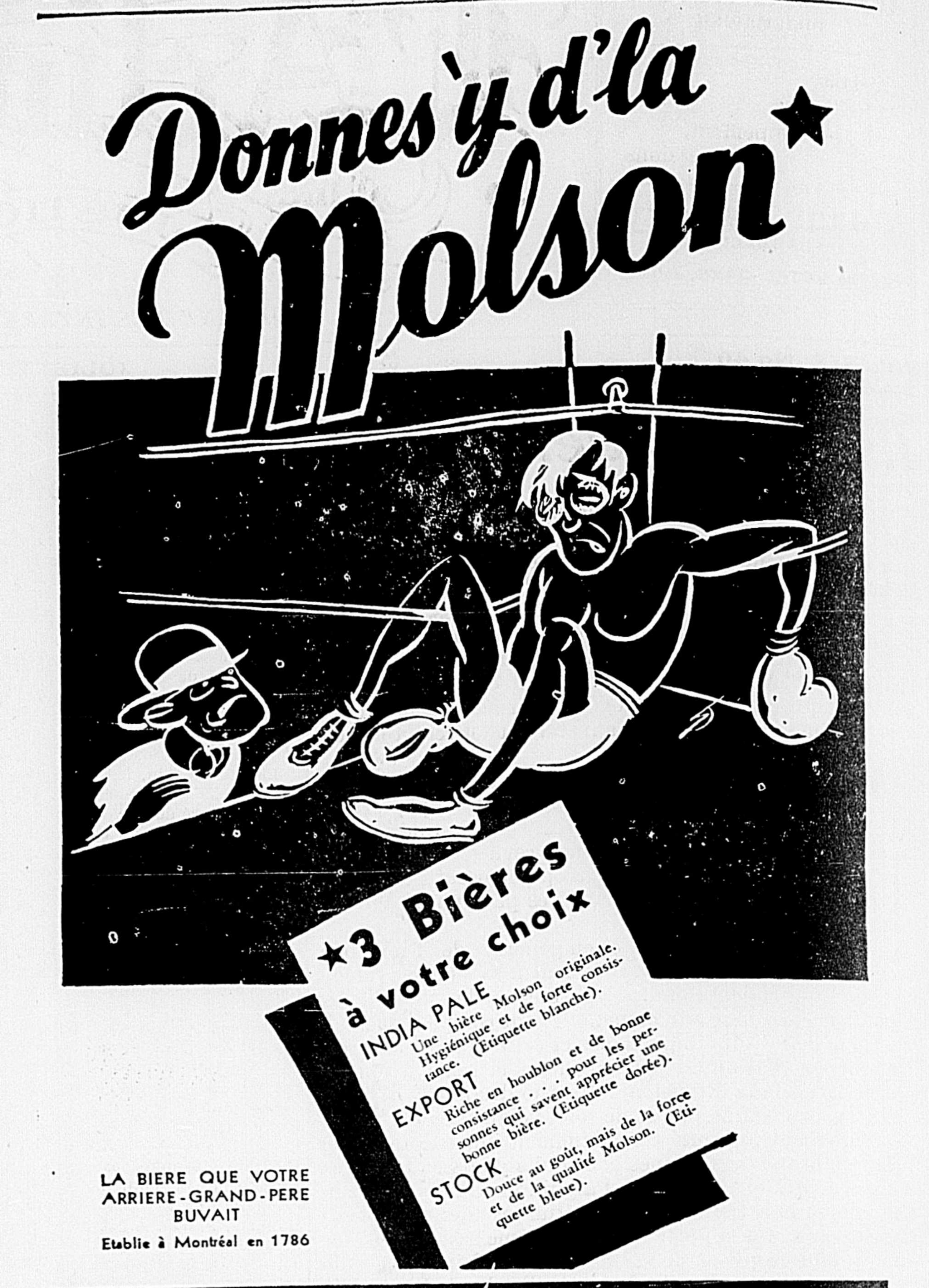
Baptême. — Le 21 nov. courant a été baptisé Joseph-Félix-Fernand-Lionel, de M. et Mme Omer Coutu, née Marie-Anna Rondeau, de cette paroisse. Parrain et marraine: M. et Mme Lionel Benny, de cette paroisse.

Faits d'actualité. — Mme Joseph et Mlle Edoülda Emery sont de retour d'un voyage à Montréal; elles ont visité leurs parents et amis et elles ont fait un excellent voyage.

Dans notre courrier précédent, nous vous faisons part du mariage de M. François Bellerose, de St-Gabriel de Brandon, avec Mme Vve Napoléon Paquin, née Aglaé Ducharme, de St-Félix, célébré en notre paroisse le 17 novembre courant.

Après la cérémonie, il y eut réception chez Mme Ephrem Ducharme, de St-Félix, en l'honneur des nouveaux époux. Assistèrent à cette réception, ceux dont les noms suivent: M. Léopold Bellerose, Mlle Diana Bellerose, de St-Gabriel, M. et Mme Pierre Joly, de Ste-Elisabeth, M. et Mme Viateur Ducharme, de notre paroisse, M. et Mme Albert Beaulieu, de Joliette, M. et Mme Si-

Donnes y d'la Molson



3 Bières à votre choix

INDIA PALE
 Une bière Molson originale. Hygiénique et de forte consistance. (Étiquette blanche).

EXPORT
 Riche en houblon et de bonne consistance... pour les personnes qui savent apprécier une bonne bière. (Étiquette dorée).

STOCK
 Douce au goût, mais de la force et de la qualité Molson. (Étiquette bleue).

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIERE-GRAND-PERE BUVAIT
 Etablie à Montréal en 1786

13 décembre: III dim. de l'Avent.
 16, 18, 19 décembre, jours des Quatre-Temps. Jours de jeûne et d'abstinence.
 20 décembre: IV dim. de l'Avent.
 21 décembre: St-Thomas, apôtre.
 24 décembre: Vigile de Noël: jeûne et abstinence.
 25 décembre: Noël.
 26 décembre: St-Etienne, premier martyr.
 27 décembre: St-Jean, apôtre et évangéliste.
 28 décembre: Les Sts Innocents. Heure d'adoration tous les vendredis; à 3 heures.

Cadeaux. — Voici la liste des cadeaux que reçoivent M. et Mme Josaphat Frappier, à l'occasion de leur mariage, qui eut lieu à St-Norbert, le 18 courant:

Crucifix, Mme Georges Coutu, cendrier, Mlle Dora Paradis; service à déjeuner, Mlle Alice Paradis; pot à tabac, la famille Trefflé Coutu; service à thé, M. Lucien Paradis; nappe en toile, Mme Ambroise Magnan; couteillerie en argent, M. Denis Fréchet; couverture de soie, M. et Mme Gustave Ferland; centre brodé, Mlle Cécile Paradis; ustensiles, M. et Mme J. T. Laferrrière; chandeliers, Mlle Yvette Paradis; bûnifier, M. Réal Paradis; une douz. verres, Mlle B. L. Coutu; boîte à manucure, M. Gérard Magnan; \$2.50 en or, M. Avila Paradis; coussin, Mlle Laurette Charbonneau, service de cuisine, M. Aléidis Paradis; service à condiments, M. Romeo Fréchet; \$7.00, notaire F. V. Coutu; service à thé, Mme Joseph Jubinville; couteillerie en argent, M. et Mme Albert Coutu; service à déjeuner, M. et Mme Alexis Pelland; \$2.50 en or par un prêtre ami; chapelot monté en argent, une parente religieuse; service à marinades en argent.

Fête patronale. — La fête de notre Titulaire, S. Félix, a été célébrée dimanche dernier avec éclat. Les communions furent nombreuses, et l'assistance aux offices considérable. M. le curé, aux trois messes nous a parlé avec éloquence de la vie de S. Félix. Il a surtout insisté sur la charité de S. Félix. Et nous a vivement exhortés à pratiquer cette noble vertu à l'exemple de notre patron, St-Félix, soyons de plus en plus charitables... Aimons Dieu, aimons notre prochain et aimons l'Eglise. Faisons largement notre part en bonnes oeuvres et ainsi nous marcherons sur les traces de notre bon et charitable patron, S. Félix.

La chorale de St-Félix, sous la direction de M. Gustave Bernard, et la chorale des enfants, ont chanté la gloire de S. Félix.

Visite des écoles. — Les prêtres de la paroisse, accompagnés de MM. les commissaires ont visité les écoles de la paroisse, cette semaine.

Bulletin Paroissial. — Pour le mois de décembre: Dans l'intérêt des personnes qui lisent le courrier, nous sommes heureux de leur présenter notre bulletin paroissial pour le mois de décembre.

3 décembre: Fête de S. François-Xavier, patron du Canada.
 6 décembre: Deuxième dimanche de l'Avent.
 8 décembre: Fête de l'Immaculée-Conception, fête d'obligation.

M. Alexis Coutu; frileuse en laine et \$10.00, Mme Léonce Minville; corbeille à pain en argent, Mmes P. et M. A. Frappier.

La Santé par la Chiropratique

La CHIROPRATIQUE est une science naturelle qui consiste à corriger la CAUSE des "maladies" et cela sans remèdes ou instruments, en se basant sur une connaissance précise de l'anatomie et spécialement du système nerveux.

Le Dr A. Walton, médecin diplômé de l'Université Harvard, affirme que: "95% des maladies sont causées par des déplacements de vertèbres et la Chiropratique en fait disparaître la cause."

Les résultats obtenus dans le passé prouvent que la Chiropratique s'applique, avec succès, tout spécialement dans les "maladies" nerveuses, faiblesse, pression artérielle anormale, asthme, névralgie, paralysie, rhumatisme, lumbago, trouble d'estomac et d'intestins, etc., etc.

Si vous êtes malade, ne désespérez pas de revenir à la santé; voyez immédiatement votre Chiropraticien. Renseignements gratuits. Demandez le livret "La Santé par la Chiropratique."

Antoine Fortin, D. C. CHIROPATICIEN,
 Diplômé de l'Institut Palmer
 Tél. : 275 21 rue ST-PAUL, JOLIETTE

Téléphone : 465 Bureau : B. Postale : 917
 16 rue St-Paul, Joliette, Qué.

Romulus Joly, notaire

ARGENT A PRETER
 ASSURANCES GENERALES
 Cessionnaire du bureau d'assurances de EDOUARD ST-GEORGES

L'ACTION POPULAIRE
 JOURNAL HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

est publiée par la Compagnie de l'Action Populaire Ltée, le Jeudi de chaque semaine.

28, PLACE BOURGET, JOLIETTE

ABONNEMENTS :

Canada \$1.00
 Etats-Unis 1.50
 Union postale 2.00

Les abonnements sont toujours payables d'avance. Consulter la bande-adresse pour voir la date de l'échéance de l'abonnement. On est prié de faire remise par bon de poste ou d'express ou par chèque payable au pair à Joliette.

TEL. BELL : 270 CASIER POSTAL : 1026

Des faits que les radiophiles doivent connaître

Intéressant message de A. Savignac

LISEZ :

Certains marchands de radios — moins honnêtes que soucieux de leurs petits intérêts et jaloux des succès d'un compétiteur, — ont cherché à tromper le public en disant que je ne vendais plus le radio PHILCO. Sur tous les tons et dans toutes les gammes, ils ont chanté de leur plus belle voix et de porte en porte, que la compagnie Philco m'avait enlevé mes contrats parce que je vendais A TROP BON MARCHÉ, à des prix inférieurs aux prix de liste.

Malheureusement pour eux et heureusement pour moi, ces vendeurs sans vergogne m'ont accusé d'un crime que je n'avais pas commis. C'est la conclusion à laquelle en sont venus les inspecteurs qui ont fait une enquête, ici même à Joliette, pour le compte de la compagnie Philco. Par eux, mes accusateurs ont été confondus et grâce à l'enquête, j'ai reçu des félicitations de la compagnie qui se dit satisfaite de mon travail et m'encourage à le continuer.

Quant aux confrères qui perdent la moitié de leur temps à me faire de la RECLAME au détriment des compagnies dont ils sont les agents, qu'ils sachent bien QU'EN M'ACCUSANT DE VENDRE A TROP BON MARCHÉ, ils ne nuisent aucunement à mes affaires. Si la compagnie qui paie le salaire à ces vilains employés savait ce qui se passe à Joliette, vite elle remplacerait ces employés. Si j'étais un peu malin, je les remerciais même de l'excellente publicité qu'ils m'ont faite gratuitement, et je les avertirais qu'il m'est absolument impossible d'en faire autant pour eux. Mais comme je ne suis pas malin, je me bornerai à leur donner quelques conseils:

EN AFFAIRES, COMME EN TOUTE CHOSE, LA LOYALTE PAYE PLUS QUE LA FOURBERIE;

EN AFFAIRES, COMME EN TOUTE CHOSE, L'EXCES D'AMBITION FAIT PERIR SON MAITRE;

EN AFFAIRES, PLUS QU'EN TOUTE CHOSE, LA JALOUSIE EST MAUVAISE CONSEILLERE;

EN AFFAIRES, PLUS QU'EN TOUTE CHOSE, L'HONNETE EST NECESSAIRE.

S'ils mettent ces quelques conseils en pratique, les compétiteurs, dont il est ici question, ne me feront plus de réclame gratis. Ils emploieront tout leur temps à satisfaire leur clientèle et moi je continuerai comme toujours à vendre LOYALEMENT, et A BON MARCHÉ — parce que c'est leur prix, que diable: — les célèbres radios suivants:

PHILCO STEWART-WARNER ATWATER-KENT
GENERAL ELECTRIC STROMBERG-CARLSON

A MON MAGASIN OU JE VOUS CONVIE

A. SAVIGNAC

109, RUE ST-THOMAS, JOLIETTE.

TEL. : magasin, 333J

TEL. : Récl., 333W.

ST-LIGUORI

(De notre correspondant)

Feu M. Urbel Deschênes.

Mardi matin avaient lieu en notre église paroissiale les funérailles imposantes d'un de nos plus estimés citoyens, M. Urbel Deschênes, décédé le 21, à l'âge de 69 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Maria Robert, ses enfants Mme Henri Auger (Elisabeth), St-Ambroise, Mme Alice Landry (Marie), St-Jacques, Mme Jos. Richard (Adrienne), St-Robert de Giteaux, Lachute, Adrien, M. l'abbé Elie, Eccl., Donatien, Gérard; ses frères: MM. les abbés Elie Deschênes, curé à St-Mélanie, Viateur, curé de St-Dominique, MM. Fabien et Zénon Deschênes, de la Providence, et son frère, de la Providence, et son frère, de la Providence.

La levée du corps a été faite par M. le curé Elie Deschênes. Le service fut chanté par M. le curé Viateur Deschênes, assisté du R. P. Viateur, o.f.m., cousin du défunt, et de M. l'abbé Gérard Gaudet. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Elie Deschênes et Antonio Richard.

On remarquait au choeur M. le chanoine Houle, les RR. PP. Fouchet et Robert, G. Ducharme, L. Durand, S. Thivierge, c.s.v., MM. les abbés J. E. Bruyère, J. C. Piette, Amédée Forest, Azellus Poirier, Omer Bonin, Henri Gaudet, Alc. Allard, Jos. Comtois, Alb. Charpentier, Donat Houle, Damien Robert, F. Mousseau, le R. Fr. Duhamel.

Bouquets spirituels. — Le personnel de la Providence de l'Enfant-Jésus, élèves de l'année Lachute, Ecole du village St-Liguori, la famille M. Robert, famille A. Landry, Mlle C. Thivierge et Mlle A. Landry, Mlle C. Thivierge, les Srs Ste-Croix, les religieuses de St-Mélanie et leurs élèves, Mme E. Lajeunesse, Ste-Mélanie, le personnel du pensionnat Ste-Anne, Lachute, M. et Mme E. Co-dette, St-Jacques.

Sympathies.

De St-Liguori: M. l'abbé F. Mousseau, MM. et Mmes Ad. Lapointe, maire, Jos. Laliberté, Willie Sourdis, Henri Gagnon, H. Jetté, H. Venne, T. Lapointe, MM. Ant. Lapointe, Conrad Dupuis, T. Bertrand, Ch. Nadon, P. Thellen, A. Mercier, Neveu, R. Bédelle, P. Rivest, P. G. et H. Perré, M. A. Gaudet, P. J. et L. Richard, C. Vincent, A. Richard, L. Laliberté, L. Lépine, L. Thériault, J. M. Rivest, E. Robert, J. Gaudet, A. Beaudry, D. Gaudet, P. L. Cantin, R. Laliberté, A. A. Caillé, Az. Nadon, T. Lorain, L. Piette, A. et H. Rivest, G. Auger, L. Pausé, H. Hénoux, I. J. Martin, S. St-Jean, Y. Gagnon, Mmes P. et T. Perré, et Jos. Caillé, Mlle A. Robert, Th. Vincent, A. et I. Laliberté, H. Caillé, B. Richard, Y. Gaudet, de St-Ambroise: M. l'abbé E. Deschênes, vic. M. et Mme Jos. Beauséjour, Mlle L. Beauséjour et M. An. Beauséjour, de Joliette: les abbés M. Robert, Ant. Richard, Ger. Gaudet, M. et Mmes Jos. Deschênes, J. A. Deschênes, Mmes Brousseau et Lasalle, MM. Boulard et Frères, Ricard et Brousseau, Mlle A. Forget, de St-Jacques: M. le ch. Houle, curé, M. et Mme M. Landry, M. et Mme S. Perreault, St-Ambroise, Mlle B. Deschênes, Ste-Mélanie, Sr Marie de Ste-Claire, Sr Ger. Robert, Sr M. et Mme W. Robert, M. O. Vincent, MM. et Mmes M. Robert, Ls Robert et H. Vincent, de Montréal, Mme E. Lépine, de Crabtree, M. Gérard Deschênes, de St-Thomas.

Dans l'assistance on remarquait tous les membres de la chorale, les Artistes et une foule de parents et d'amis qui remplissaient le temple paroissial.

A la famille Deschênes nous offrons l'expression de nos profondes sympathies.

Feu M. Jos. Robert. — Ce matin eut lieu le service de M. Jos. Robert, décédé subitement à Montréal, lundi matin. L'Action Populaire en donne ailleurs un compte rendu. Nos plus profondes sympathies à la famille.

L'ÉPIPHANIE

(De notre correspondant)

Épiph. e. — Jeudi dernier, 19

nov. avait lieu au collège un magnifique euechre-concert au profit de cette institution. En plus de la partie de cartes, il y avait également au programme musique instrumentale par la fanfare et vocale par Mlle A. Forest et E. Leblanc et M. J. A. Sylvestre. Pour terminer cette agréable soirée quelques rouleaux de vues animés comiques eurent pour effet de dérider l'assistance.

Retraites. — Avec le zèle inlassable que déploie M. l'abbé R. Miron, vicaire et directeur spirituel des jeunes gens de la Ligue du S.-C. de notre paroisse, ces derniers auront à Joliette en février prochain 2 retraites fermées. La 1ère sera du 1er au 4 fév. et la seconde du 5 au 8 fév.

Feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré la semaine dernière chez Mme Vve O. Taillon, rue Leblanc. L'alarme fut sonnée et nos pompiers eurent tôt fait d'éteindre l'élément destructeur. Les dommages sont peu considérables et couverts par les assurances.

Transaction. — M. J. E. Liviernoche vient d'échanger sa boulangerie pour le garage Landry, coin des rues St-Sulpice et du Couvent.

U. C. C. — Après la visite du R. P. Lebel, S. J., aumônier général de l'U. C. C., nos cultivateurs ont eu, dernièrement l'avantage d'entendre l'aumônier diocésain, M. le chanoine Clermont. Au Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs, tenu à Montréal, les 11 et 12 nov. dernier, notre cercle paroissial avait envoyé des délégués, M. Raoul La-fortune, prés., et plusieurs autres ont également fait le voyage et sont revenus plus déterminés encore à faire progresser notre cercle local.

Mme Philibert était aimée de tous ceux qui la connaissaient; aussi ne laisse-t-elle que des regrets. Pour pleurer sa perte, la défunte laisse son époux inconsolable, 3 frères: M. M. Rosario, Arthur et Adélaré, 2 sœurs: R. Sr St-Denis du Sacré-Coeur (Maria) supérieure des Srs de la Providence à Fort Benton, Montana, et Mme O. Philibert, (Eva) de St-Justin, Co. Maskinongé; ses enfants bien-aimés: Mme François Lafrenière (Rosa) de St-Lin, Mlle Irène et Jeannette, institutrices à l'Épiphanie, Florin et Fleur-Ange et Clément.

Ses funérailles eurent lieu à l'église paroissiale le 18 nov., en présence d'une très grande affluente de parents et d'amis, preuve de l'estime que l'on portait à la défunte. M. l'abbé R. Miron, vicaire, fit la levée du corps et chanta aussi le service assisté de M. l'abbé O. Valois et du Fr. Lapointe, c. s. v., comme diacre et sous-diacre.

Sous la direction du notaire E. Forest, la chorale a exécuté la messe des morts harmonisée de Perreault. Les solistes furent MM. J. Tétrault, L. Mercier, R. Bleau et Euc. Contant. A l'offertoire un Pie Jesu fut chanté et à la fin, les adieux de Schubert.

Au choeur on remarquait M. le curé, les religieux du collège et les enfants de choeur.

Les porteurs et porteuses furent MM. et Mmes A. Clément, Ad. Clément, Victor Mayer, Azarias Gagnon, Napoléon Philibert et M. Arthur Gaudet accompagnés de Mme Alb. Magnan. La quête fut faite par Mmes Emile Laperrière et Rosaire Dionne, accompagnées de MM. Hervé Francoeur et Séverin Philibert.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie dont voici une courte liste: **Offrandes de messes:** M. et Mme Victor Mayer, la famille E. Bernier et les Dames de Ste-Anne. **Marques de sympathies:** MM. et Mmes Alb. Clément, Theo. Clément, J. O. Lafrenière, J. St-Denis, L. A. Lamirande, Th. Philibert, Raoul Thifault, Jos. Dionne, O. Leclerc, les familles J. U. Desjardins, Honoré Bernier, Hossanna Cournoyer, Adélaré Lemire, Mlle Madeleine Morrier et Gabrielle Chartrand, MM. Joseph Gagnon, H. Gagné, Maurice Lemire, J. L. Longpré, Désiré Ricard, Elzéar Lemire, Léon Clément, Damase Carufel et E. Contant.

Bouquets spirituels: MM. et Mmes Zéphirin Cloutier, A. Gagnon, Clément Philibert, Victor Mayer, Salomon Philibert, Napoléon Philibert, les familles E. Adouard Bernier, R. Boudrias, Wilfrid Contant, Charles Paquin, F. X. Philibert, Mlle Gabrielle Clément, MM. Guy Mariveau, Roland et Alfred Desroches et les élèves de l'école No 3 de l'Épiphanie.

Télégramme: M. Wilfrid Duchesnay, Montréal.

ST-AMBROISE

(De notre correspondant)

Baptêmes. — Le 11 novembre, a été baptisé par l'abbé J. A. Garriépy, Marie-Yolande-Madeleine, enfant de M. et Mme Henri Auger, P. arrain et marraine: Georges Auger et Cécile Benoit.

Le 20 nov., était baptisée Marie-Reine-Solange-Yvette, enfant de M. Joseph Mayer et de Céline Rivest, Parrain et marraine: Joseph Charette et Victoria Mayer, oncle et tante de l'enfant.

Le 20 nov. était baptisée Marie-Cécile-Pierre, fille de M. Arsène Simard et Evana Laliberté, Parrain et marraine: M. Olaus Simard et Mlle Aline Laliberté, Porteuse: Mme Jos. Neveu.

Retraite. — Dimanche dernier commençait la retraite du Tiers-Ordre, prêchée par le Père David, o. f. m. Lundi et mardi, messe à huit heures et instruction; le soir à 7 hres, chapelet, instruction et salut du très Saint Sacrement.

Sépulture. — Le jeudi 19 nov. petite sépulture de M.-Yolande-Madeleine, enfant de M. et Mme Henri Auger.

Carnet social. — Mlle E. Piette est de retour d'un voyage à Montréal, où elle a visité ses parents et assisté à la profession religieuse de sa cousine, Mlle Mondor, sœur de la Providence. Elle est revenue enchantée de son voyage.

Dimanche dernier M. A. Piette de Québec ainsi que M. Morneau venaient souhaiter "bonne fête" à leur frère M. le curé Piette; plusieurs parents et amis se sont joints à eux et passeront une agréable soirée.

Visite. — M. l'inspecteur Hamelin est venu visiter les écoles de la paroisse, la semaine dernière, vendredi après-midi il donna une conférence aux institutrices.

Fête intime à St-Thomas

Samedi dernier le 21 novembre un groupe de parents et d'amis de M. William Lasalle se réunissaient à sa demeure pour fêter son anniversaire de naissance. A cette occasion on lui présenta plusieurs lettres de félicitations. Ce fut une soirée des mieux réussies. Chacun de ceux qui y prirent part sont revenus très enchantés et garderont longtemps le souvenir de cette fête. Étaient présents: MM. et Mmes William, Pierre et Charles Lasalle, Ateche Masse, Adinas St-Amour, Sylvère Harnois, Médard Lasalle, Germain Goyet, Roméo Lasalle, Lucien Lasalle, Honoré Harnois, Alfred Marlo, Alfred Robert, Henri Lasalle, Hilda Robert, Philibert Contu, Victor Desma-ris, Mlle Rose Lasalle, G. M. Elisabeth Lasalle, Eva et Hélène Lasalle, Jeanne et Rosaline Lasalle, Maria Lasalle, Cécile Masse, Gilberte Vendette, Gilberte et Thérèse Racette, Irène et Simon-



Feu - Eau - Fumée

Le DIABLE de FEU a passé chez nous et a fait des dégâts considérables: il a rasé le plus grande partie de notre immeuble et brûlé les magasins avoisinants.

Mais grâce au dévouement des pompiers, l'eau une fois venue, notre stock a été en bonne partie épargné.

Nous avons décidé de vendre tout notre assortiment de PEINTURES, de FERRONNERIE, de QUINCAILLERIE, d'ACCESSOIRES d'automobiles au QUART ou à la MOITIE de leur prix habituel.

C'est dire que

\$20,000 de marchandises

seront vendues de

20 A 50 SOUS DANS LA PIASTRE

en ce temps de crise, c'est une aubaine à nulle autre pareille.

A tous de profiter de cette grande vente qui commencera

Le vendredi 27 novembre

AUTOMOBILISTES, rappelez-vous que nous avons SIX réservoirs de gazoline à votre disposition.

La Cie Emile Wodon

FERRONNERIE et QUINCAILLERIE

1, PLACE BOURGET, JOLIETTE

ne Lasalle, Isola, Claire et Noella Robitaille, Irène Goyet, Aurore et Rachel Champoux, Rita Harnois, Antonette Goyet, MM. Viateur Lasalle, Omer St-Georges, Gilles Lasalle, Jean Lasalle, Joseph et Gracien Lasalle, Gérard et Marcel Masse, Germain Lefebvre, Georges Bonin, Roch et Paul Racette, Elise Lasalle, Lucien Lebrun, Clothaire et Gérard Robitaille, Ferdinand Goyet, Philibert Lafond, Albert Thériault, Roméo Champoux, Lucien Bélanger, Albert Hébert, Roland, Alfred et Jacques St-Amour, Maurice Duchette.

Mettez vos dollars au service du Canada

LE MOTTO POUR L'EMPRUNT

"Mettez vos dollars au service du Canada" est le motto de l'appel que lance le Gouvernement du Dominion pour prélever un emprunt de \$150,000,000 "pour promouvoir la prospérité économique et financière du Canada," comme le dit si justement la circulaire officielle donnant les détails de cet Emprunt de Service National, 1931.

L'offre de ce montant considérable de bons, faite aux souscripteurs, est une des entreprises financières les plus considérables au pays, du moins depuis la guerre où les Bons de la Victoire furent offerts en si grand nombre et souscrits avec tant de promptitude afin de sauvegarder le Canada contre toute attaque ennemie.

Il nous faut maintenant sauver le pays des conséquences économiques d'un caractère extraordinaire et il ne peut y avoir de doute que le public répondra avec le même empressement qu'aux jours sombres de la grande guerre lorsque le Canada était à la veille d'un cataclysme.

A cause des conditions mondiales, le Canada est en face de problèmes qui exigent que le public réponde avec le même empressement et dans la même mesure qu'il l'a fait lorsque le pays envisageait les jours les plus sombres de la grande guerre. C'est la raison du présent emprunt.

Une des caractéristiques les plus importantes de cet emprunt est que le public recevra un peu plus de 5 pour cent sur son placement. Les bons seront émis après cinq ans ou dix ans, selon le gré de l'acheteur. Les Bons de cinq ans sont cotés à 99 1/4 et ceux de dix ans, à 99. On peut obtenir ces Bons en coupures de \$500, et \$1,000, mais les Bons à cinq ans peuvent aussi s'obtenir en coupures de \$100., ce qui certainement sera un attrait pour le petit épargnant.

Les dates d'intérêt sont fixées au 15 mai et au 15 novembre et l'intérêt commencera à compter, à partir du 15 novembre 1931. On peut aussi se procurer des Bons d'une plus grande valeur jusqu'à \$100,000 et dans ce cas, l'intérêt sera payé directement au souscripteur par chèque du Gouvernement.

tel que cet emprunt du Gouvernement, ne peut être mis en doute. L'argent à l'épargne, atteint plus de \$1,500,000,000. Ceci est une augmentation d'environ \$19,000,000 sur le montant d'il y a un an, ce qui signifie que le public acquiert des habitudes d'économie que l'on ne peut trop encourager.

En plus de cette réserve de fonds, les compagnies de fiduciaire ont en mains des argents qui peuvent être employés à souscrire à un emprunt tel que celui que lance le Canada par l'entremise du Ministère des Finances, à Ottawa.

Ces facteurs encourageants devraient faire un succès de cet emprunt, si les individus secondent les efforts des organisations financières du pays.

CHRONIQUE No 9

CHANT

Vous vous rappelez le petit exercice donné, dans la chronique précédente, pour aider à la prononciation de la langue: faire souplesse de la langue; prononcer les différentes voyelles, sans remuer la mâchoire, le moins du monde.

On vous a demandé de remarquer, alors, l'action de votre langue. Si, en prononçant la voyelle "A", votre langue laisse voir, à sa surface, une petite incurvation longitudinale, vous avez la vraie manière d'attaquer les sons. Si, au contraire, votre langue se voûte ou devient raide, votre attaque vocale est défectueuse.

Dans ce dernier cas surtout, on ferait bien de pratiquer souvent et longtemps, l'exercice suivant, dont le but est de renforcer le muscle "hyo-glossus", chef de voûte de toute étude vocale.

Assurez-vous d'abord que votre langue est molle et sans contrainte aucune, puis placez - vous devant un miroir. Examinez bien la position de votre langue, vous verrez qu'elle est un peu arrondie, de telle sorte que le milieu de votre langue soit plus élevé que les côtés. Efforcez-vous alors de baisser tout simplement cette partie supérieure de la surface de votre langue afin de constater la petite incurvation longitudinale dont nous avons parlé, le reste de la langue restant dans la même position.

C'est là un exercice qu'il faudra continuer jusqu'à ce que vous puissiez produire à volonté cette dépression de la langue. De telle sorte que, en comptant "un", votre langue baissée au milieu, en comptant "deux" elle reprenne la position normale et ainsi de suite jusqu'à concurrence de 25 fois, pour le moment.

Remarquons toutefois que cette dépression du milieu de la langue, cette incurvation longitudinale doit commencer, près de la gorge et non près des dents. Le bout de la langue est supposé resté mou. Cet exercice, nous l'avons vu, doit contracter et renforcer le petit muscle "hyo-glossus". Or ce muscle, est attaché à l'arrière partie de la langue, dans la gorge. Mais ce mouvement d'incurvation de la langue est encore plus facile à décrire qu'à faire. Et bien peu de personnes sont capables de réussir parfaitement, du premier coup.

Toutefois, avec un peu de patience, vous réussirez. Tâchez d'abord de bien comprendre ces exercices, puis consacrez, chaque jour, au moins une demi-heure, à les pratiquer. Pour bien faire, il faut bien penser.

Ces exercices, sans aucun doute, sont simples, mais ils n'en sont pas moins "importants". On peut les considérer comme l'A. B. C. de la culture de la voix. Donc, pratiquons-les.

Rémi Dault.

Vente de Poissons Rouges

DE NYAL

Un vrai Spécial 65 cents

Deux gros Poissons rouges	30
Bocal en verre avec fougère et Cristaux de roche	25
Votre choix de l'un des produits Nyal	50
	\$1.05

VALEUR DE \$1.05

Pour 65c.

VENDEDI ET SAMEDI seulement

TANT QU'ILS DURERONT

Obtenez les vôtres maintenant.

Pâte à dents au lait de Magnésie, contre l'acidité de la bouche,	50c.
Sirop miel et marube, de Nyal, soulage rhumes, toux et bronchites,	50c.
Poudre de riz Nyotils, légèrement parfumée, adhésive, toutes nuances	50c.
Pâte à dents Ny-Denta, une très bonne pâte dentifrice,	50c.
Crème à barbe Par, mousse abondante, aiguisée votre rasoir,	50c.
Crème au camphre glacée, Muriel Astor, non huileuse, rafraîchissante,	50c.
Brillantine Muriel Astor, donne un beau lustre à la chevelure,	50c.
Nykaline, un rince-bouche non-irritant, mais adoucissant,	50c.

Pharmacie GADOURY

Voisin du Bureau de Poste
Tél. : 485 et 836

Petites Annonces

POUR EVITER DU TROUBLE. — Si vous voulez vous éviter du trouble achetez une bonne montre Bulova, Tavannes ou Montrose. Vous aurez alors le plaisir d'avoir l'heure juste et vous aurez moins de trouble avec votre montre. Ces montres sont en effet des meilleures marques. Les voir chez J. A. Lachapelle, bijoutier, 11, Place Lavaltrie, Joliette, tél. : 265

FIXTURES. — Occasion exceptionnelle, pour prompt acheteur. Trois fixtures électriques pouvant servir pour salon de barbier, magasin, bureau, etc. S'adresser à J. O. Liard, barbier, 10 St-Paul, Tél. : 496.

Vos Yeux



PRENEZ SOIN DE VOTRE VUE

CONSULTEZ
EMILE PREVOST

Spécialiste
Optométriste et Opticien

Choix de lunetterie des plus complets
26, RUE ST-PAUL, JOLIETTE

FERMEZ VOTRE PORTE AU FROID. — Avez-vous réalisé combien il entre d'air froid par les joints mal ajustés de votre porte? Vous pouvez facilement y remédier en faisant poser le couvre-joint "Airtite". Ce qu'il y a de mieux. Pour renseignements s'adresser à Nap. Hérard, 52 rue St-Louis, ou à Albert Bourgeois, 29, St-Joseph, Joliette. 12 n. 3 fs p.

Cours de M. Jean Riddez

Cours de diction dramatique et littéraire, cours de déclamation lyrique.

Pour inscription et conditions, s'adresser au Studio de

Mlle THERÈSE GADOURY
38, NOTRE-DAME, Joliette

LE COUVRE JOINT "AIRITE" est une bande de caoutchouc pur faite pour s'appliquer sur tous les genres de joints, afin d'empêcher complètement le froid, l'eau et la poussière de pénétrer à l'intérieur. Pour plus de renseignements, s'adresser à Nap. Hérard, 52, rue St-Louis, ou à Albert Bourgeois, 29, St-Joseph, Joliette. 12 n. 3 fs p.

MACHINES A COUDRE. — M. Melville Delisle, un de nos plus forts mécaniciens du pays, dans les machines à coudre, s'occupe-toujours des réparations de tous genres. Consultez-le avant d'acheter votre machine. Examen gratuit. S'adresser au No 99 Manseau, Joliette, tél. : 252, ou à Lanoira, Co. Berthier, 26 n. 4 fs p.

REMERCIEMENTS. — M. Georges Forest, M. et Mme Jos. Thibodeau, M. et Mme Séraphin Gaudet, M. et Mme Armand Lachapelle et M. Emile Gareau, remercient cordialement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies dans leur profonde affliction, à l'occasion de la mort de Mme Georges Forest de Ste-Marie Salomé. 26 n. 1 fs p.

Au grand Magasin chez BOULARD & FRERE

Tous ceux qui peuvent être intéressés d'une façon quelconque à voir les nouvelles fourrures à la mode cette année sont cordialement invités à visiter notre assortiment le plus complet à Joliette, et ce, sans aucune obligation de votre part. Nous avons des manteaux pour Dames et Demoiselles et toutes les sortes de fourrures que vous pouvez désirer pour garnitures ou autres usages. Toujours à bon marché.

Venez nous voir vous serez les bienvenus.

Boulard & Frère

Ancien grand magasin Trudeau et Léveillé
(Voisin du Bureau de poste).

33 Notre-Dame — Tél. Bell 24 — Joliette

NOTES LOCALES

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE. — M. le chan. G. V. Villeneuve, décédé à l'Assomption, le 23 novembre courant, était membre de la Société d'une Messe.

M. l'abbé Joseph Meloche, curé de Vaudreuil, décédé le 9 novembre courant, était membre de la Société d'une Messe.

J.-C. Garceau, ptre. Chancelier.

LES TROUBADOURS DE LA GATINEAU. — Ces chanteurs qui viennent de Hull ont chanté lundi dernier, au Séminaire, à l'occasion de la Ste-Cécile. On pourra voir dans la chronique du Séminaire le franc succès qu'ils ont rapporté. Pour un coup d'essai sur la terre joliettaise, ce fut un coup de maître. Si jamais ils reviennent la salle ne sera pas assez grande.

BAZAR. — Chez les religieuses des Sts Coeurs, hier, avait lieu un bazar de charité réservé aux élèves de l'institution et à leurs parents.

FEU M. GILBERT CHARTIER. — À l'âge de 64 ans est décédé samedi dernier, M. Gilbert Chartier, ancien tailleur, époux de Maria Lapierre. Son service eut lieu à St-Pierre, lundi. L'abbé Albini Lafortune officia, assisté des abbés A. Alary et Ant. Richard, MM. les abbés R. Lavallée, curé et M. Robert, vic., dirent des messes aux autels latéraux. Les porteurs étaient: MM. Joseph et Louis Desrochers, Joseph et Herménégilde Chevalier, Jos. Lanctôt et Zénon Venne. Le défunt laisse pour le pleurer, outre son épouse, un fils et une bru; M. et Mme Joseph Chartier, deux frères, MM. Avila, du Village St-Pierre et Joseph des E.-U.; une sœur Mme Dalbec, des E.-U. Nos sympathies à la famille.

MARIAGES. — Le 25, M. l'abbé O. Ferland bénissait le mariage de M. Armand Marcell, mécanicien, fils de M. Alfred Marcell, à Mlle Anita Fleury, fille de M. et Mme Frédéric Fleury. M. Rosario Marcell servait de témoin à son frère et la mariée était accompagnée de son père. Enfant de Marie Mlle Fleury reçut tous les honneurs de la congrégation dont la chorale fit les frais du chant.

Le même jour, M. l'abbé J.-B. Chagnon bénissait l'union de M. Jules Lavallée, fils de M. Ephrem Lavallée de St-Thomas, à Mlle Lucienne Rivest, fille de M. Oswald Rivest, cultivateur. Les deux frères servaient de témoins. Durant la messe nuptiale, M. le professeur Contant exécuta sur l'orgue de beaux morceaux de circonstance.

Nos vœux de bonheur à ces nouveaux époux.

AU CONSEIL. — Il n'y eut point d'assemblée de Conseil, hier. Une séance spéciale eut lieu mardi. On y parla de la question du pont St-Charles. Les travaux sont arrêtés depuis quelque temps et l'on a devisé sur les moyens à prendre pour remettre la roue en marche. Une délégation composée de MM. les échevins Bélanger, Fontaine, Geoffroy, Guertin et de l'entrepreneur, M. Bouchard, a été chargée de se rendre à Québec. Espérons que le tout s'arrangera le plus tôt et que les travaux reprendront sous peu.

FEU M. J. DUCHARME. — Lundi est décédé à sa demeure, à l'âge de 69 ans, M. Jos. Ducharme, cultivateur. Ses funérailles eurent lieu hier, à la cathédrale. M. Chs-Edouard Beaudry, vicaire à Berthier, chanta le service, assisté de diacre et sous-diacre. Deux messes étaient dites en même temps aux autels latéraux. De nombreux parents et amis assistaient à cette cérémonie funèbre. Nos sympathies à la famille.

J.-A. PIETTE
AVOCAT

Bureau 186 Manseau

N'ayant plus d'intérêt dans la William Copping Limited, Je continuerai uniquement l'exercice de ma profession.

DECES. — Le 24, Mgr Piette chantait le service de Mme Vve Léandre Robillard, décédée le 22 à l'âge de 85 ans et 3 mois.

Louanges. — Le 24, M. l'abbé Félix Gadoury présidait les louanges solennelles de Paul, enfant bien-aimé de M. Archev Roy, décédé à l'âge de 15 mois.

A SA RETRAITE. — M. Avila Lépine à l'emploi de la McArthur, puis de la Barrett Co, depuis 54 ans vient de prendre sa retraite. Les postes de confiance qu'il a occupés, entr'autres celui de contre-maître pendant de nombreuses années, prouvent qu'il a toujours été un bon serviteur et un travailleur consciencieux. M. Lépine a bien gagné ses épaulettes.

TEMPS QU'IL A FAIT. — Le dernier bulletin météorologique, que nous venons de recevoir, nous apprend que durant octobre, il est tombé 1.85 pouce de pluie; que le thermomètre est monté à 75 le 4 et descendu à 25 le 9; que le 6, le tonnerre s'est fait entendre. Ces données sont pour Joliette.

A CHACUN SON DU. — A une demande du professeur J.-A. Contant faite à M. Henri Nizan, organisateur à Notre-Dame-de-Boulogne, et père de la merveilleuse organiste, Mlle Renée Nizan, s'il était satisfait de l'accord de l'orgue de la cathédrale fait à l'occasion du concert de sa distinguée jeune fille, voici ce qu'il a bien voulu donner par écrit:

"Très heureux, cher Monsieur Albert, d'avoir fait votre connaissance, tous mes compliments à Monsieur Lucien Contant qui a si parfaitement accordé l'orgue de la cathédrale." (Signé) Henri NIZAN.

BAPTEMES. — Ont été baptisés à la cathédrale:

Le 19, Jos.-Albert-Edouard Jean-Jacques, fils de M. Albert Gauthier et de Hélène Malo, Parrain et marraine: M. Edouard Gauthier, de Montréal, et Maria Robillard, oncle et grand-mère de l'enfant.

Le 24, Denise-Elianne, fille de M. Alphonse St-Germain et de Déliia Robitaille. Parrain et marraine: M. et Mme Josaphat Martin.

Le 24, Jos.-Ludger-Roger-Jacques, fils de M. Prosper Dulong, plâtrier et de Georgiana Gauthier. Parrain et marraine: M. et Mme Ludger Dulong.

Le 24, Jos.-Albert-Jean-Yves-Serge, fils de M. Fortunat Lafrenière et de Alida Wodon. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Wodon.

BELLE SOIRÉE. — Mardi soir, l'Amicale Notre-Dame-des-Lys donnait une partie de cartes qui a remporté un franc succès. Gros succès assistance, nombreux prix. Mme Emile Viens et M. Omer Landreville gagnèrent les prix de présence; les prix de consolation échouèrent à Mme Lucien Dugas et Mlle Adrienne Payette; Mme Romulus Joly remporta l'enjeu de la raffle. Les organisatrices, et particulièrement Mme Donat Roy à qui revient une grande part du succès de cette soirée, méritent des félicitations.

INCENDIE. — A 4 hres ce matin les pompiers furent appelés par téléphone au No 8 de la rue Ste-Anne. Un feu venait de se déclarer dans le logis occupé par

M. Maurice Landreville, locataire chez M. Fabien Laporte. Le feu prit naissance dans une divanette. Le salon et l'appartement voisin sont fort endommagés. Les autres pièces du logis et celles du logis de M. Fabien Laporte eurent grandement à souffrir de l'eau et de la fumée. On évalue les dommages à un millier de piastres.

EN APPEL. — Après le jugement de l'hon. Cousineau, rendu vendredi dernier, à Joliette, dans les causes en contestations d'élections, on s'est demandé si l'on en appellerait point de ce jugement, vu que d'autres juges ont maintenu ailleurs les prétentions soutenues à Joliette par M. R. Dugas. Nous apprenons hier de source non officielle qu'on n'avait point l'intention d'appeler, vu qu'il sera loisible d'invoquer les mêmes arguments devant le juge qui aura à décider de la cause proprement dite. Mais il reste toujours vrai que les perdants ont 30 jours pour en appeler d'un jugement défavorable.

Avis Public

In Re : Succession Anselme Savignac, Ste-Elisabeth.

Avis est par les présentes donné que les soussignés, légataires universels de feu Anselme Savignac en son vivant cultivateur de Ste-Elisabeth, ont accepté la dite succession sous bénéfice d'inventaire à toutes fins qui de droits.

Signé: Alma Savignac, Joseph Savignac, Omer Savignac.

M. René L. Guilbault, notaire Procureur.

Joliette, ce 26ième jour de novembre 1931.

L'abbé M. Robert dans le deuil

M. l'abbé Mathias Robert, vicaire à St-Pierre vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son frère, M. Joseph Robert, décédé à Montréal, lundi dernier. Feu M. Robert était en route pour son magasin, lundi matin, quand il se sentit soudain pris de malaise. Son fils qui était au volant de la machine arrêta chez le premier médecin rencontré en route. Mais la maladie — l'angine de poitrine — avait fait son oeuvre. M. Robert décéda quelques instants après. Il n'était âgé que de 45 ans.

Un premier service, chanté par M. l'abbé Mathias Robert, eut lieu hier matin à Montréal. La dépouille mortelle fut ensuite transportée à St-Liguori, où la famille est bien connue et très estimée. Un second service fut chanté par M. l'abbé Damien Robert, professeur au Séminaire et cousin du défunt. L'assistant MM. Antonio Richard, vic. à St-Pierre, et Ferd. Mousseau, vic. de la paroisse. Le R. P. Médéric Robert, e.s.v., autre cousin du défunt et M. le curé Bruyères dirent des messes aux autels latéraux.

Plusieurs prêtres et de nombreux parents et amis assistèrent à ces imposantes obsèques. Le défunt laisse pour le pleurer son épouse, née Lachapelle

(Albina); deux enfants: Yvette et Roger; ses frères: M. l'abbé Mathias, MM. Emile, Louis, Médéric, Wilfrid et Lucien; quatre sœurs: Sr Béthanie, Sr Roger, Mme Willie Sourdif et Mlle Albertine.

A M. l'abbé Robert et aux autres membres de la famille, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Les enfants du regretté M. H. Derouin

Les enfants du regretté M. Henri Derouin, présentent leurs bien sincères remerciements aux communautés religieuses, aux bienfaiteurs, aux amis de la famille et à tous ceux qui, prenant part à leur grand deuil, leur accordèrent la charité de leur fraternelle et cordiale sympathie.

ST-BARTHELEMY

(De notre correspondant)

Visiteurs. — M. l'inspecteur Poitras commença le 4 novembre dernier la visite des écoles de la paroisse; en fin de semaine, il donna au couvent, aux demoiselles institutrices, une conférence pédagogique très intéressante. Merci pour ses bons enseignements.

Le R. F. J. A. Lemyre Gonnel, e.s.v., de la paroisse d'Outremont, Montréal, de passage chez M. Joseph Turcotte.

Notes sociales. — M. et Mme Alfred Turcotte et leur fils Roméo, M. et Mme Omer Caron, M. Gédéon Turcotte et son fils Omer, M. Joseph Turcotte ainsi que Mlle Gertrude, M. et Mme Joseph Trudel sont de retour de St-Gabriel où ils ont assisté au service de M. Lucien Bibeau, leur parent.

Mlle Eva Caron est venue passer une quinzaine dans notre paroisse pour y visiter des parents.

M. et Mme Adrien Rousseau, de St-Viateur, étaient chez M. Edmond Boivin, dimanche dernier.

Mlle Marie-Louise Malboeuf est allée à Ste-Ursule la semaine dernière.

Mlle Laurette Caron est actuellement chez sa sœur Mme Edmond Rocheleau.

Tous les étudiants du collège Saint-Laurent, parmi lesquels nous citons: MM. Pierre-Paul, Louis-Philippe et Bertrand Turcotte, ont pris, tout récemment, leurs vacances d'automne. Après quatre jours de repos, ils retourneront gaiement à leur Alma Mater reprendre leur travail scolaire. Leur sœur, Mlle Marie-Flore, inst., à Grand-Mère, visitait ses parents le jour de la Toussaint. Ces aimables visites causèrent beaucoup de joie à la famille.

M. et Mme Lucien Caron ont passé une huitaine chez leurs parents à Montréal.

M. et Mme Charles-Auguste Boivin, Mme Joseph Adam, M. Oreste Adam de Sainte-Elisabeth, étaient, dimanche dernier, les invités de MM. Joseph Turcotte et Edmond Boivin.

Mme Joseph Tousingant de St-Joachim, est actuellement à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette où elle a subi une opération.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et un prochain retour dans sa famille.

Du 26 au 29 oct., les jeunes filles de la paroisse ont eu une magnifique retraite fermée prêchée par le R. Père Quesnel, e. s. v., chez les religieuses de l'Immaculée-Conception.

Ces exercices furent suivis avec empressement et une louable générosité par plusieurs filles de la paroisse. Elles sont revenues enchantées de leur voyage.

Elles gardent un souvenir reconnaissant du bon prédicateur et elles s'efforcent de mettre en pratique ce qu'il leur a enseigné d'une manière si convaincante.

Nos meilleurs vœux de persévérance.

Sous le soleil...

Suite de la première page.

Pour les chômeurs. — L'Institut professionnel des fonctionnaires fédéraux a approuvé hier, à sa onzième réunion annuelle, par une grande majorité la proposition de l'Association des fonctionnaires fédéraux de contribuer une journée de paye pour aider à ceux qui chôment.

Au Brésil. — Le gouvernement du Brésil, né d'une révolution encore récente, s'est donné pour mission la réorganisation administrative, politique et sociale de ce pays.

Malgré la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il ne manque pas de reconnaître la force du catholicisme dans sa tâche formidable.

La population du Japon. — Un nouveau recensement de la population a été effectué à la fin de 1930, au Japon. Il a donné un total de 90,400,000 d'habitants au

lieu de 83,400,000 en 1925 et 77 millions en 1920.

Décès de M. L. Loucher. — M. Louis Loucher qui a fait partie de plusieurs ministères français, et que l'on a prétendu être à un moment donné l'homme le plus riche de France, est mort après une courte maladie. Il était âgé de 59 ans.

Reçu par le roi. — Le premier ministre du Canada, M. R.-B. Bennett, a obtenu une audience du roi, hier le 25.

Elections en Australie. — Le gouvernement d'Australie a été défait à une majorité de cinq voix dans un vote relatif à une motion de M. F.-A. Beasley, ex-ministre du travail, pour l'ajournement de la Chambre des représentants. Le premier ministre Scullin a aussitôt annoncé que le gouvernement démissionnera et qu'une élection générale aura lieu en janvier prochainement. Sixante-neuf membres de la Chambre ont voté sur cette motion; le gouvernement a obtenu trente voix.

FEU M. E. CHAPUT. — Après une assez longue et pénible maladie est décédé le 23, à l'âge de 67 ans, M. Ephrem Chaput, époux de Hermeline Beaudry, Mgr Piette, assisté de diacre et sous-diacre, chanta le service, hier, à la cathédrale devant une assistance nombreuse de parents et d'amis. Quatre prêtres dirent des messes aux autels latéraux. Les porteurs étaient MM. Jos. Chaput, Rosario Champagne, Odilon Caillou, Euclide Dalphond, J. Martineau et Venant Nadeau. Nos sympathies à la famille.

VOS DEFUNTS

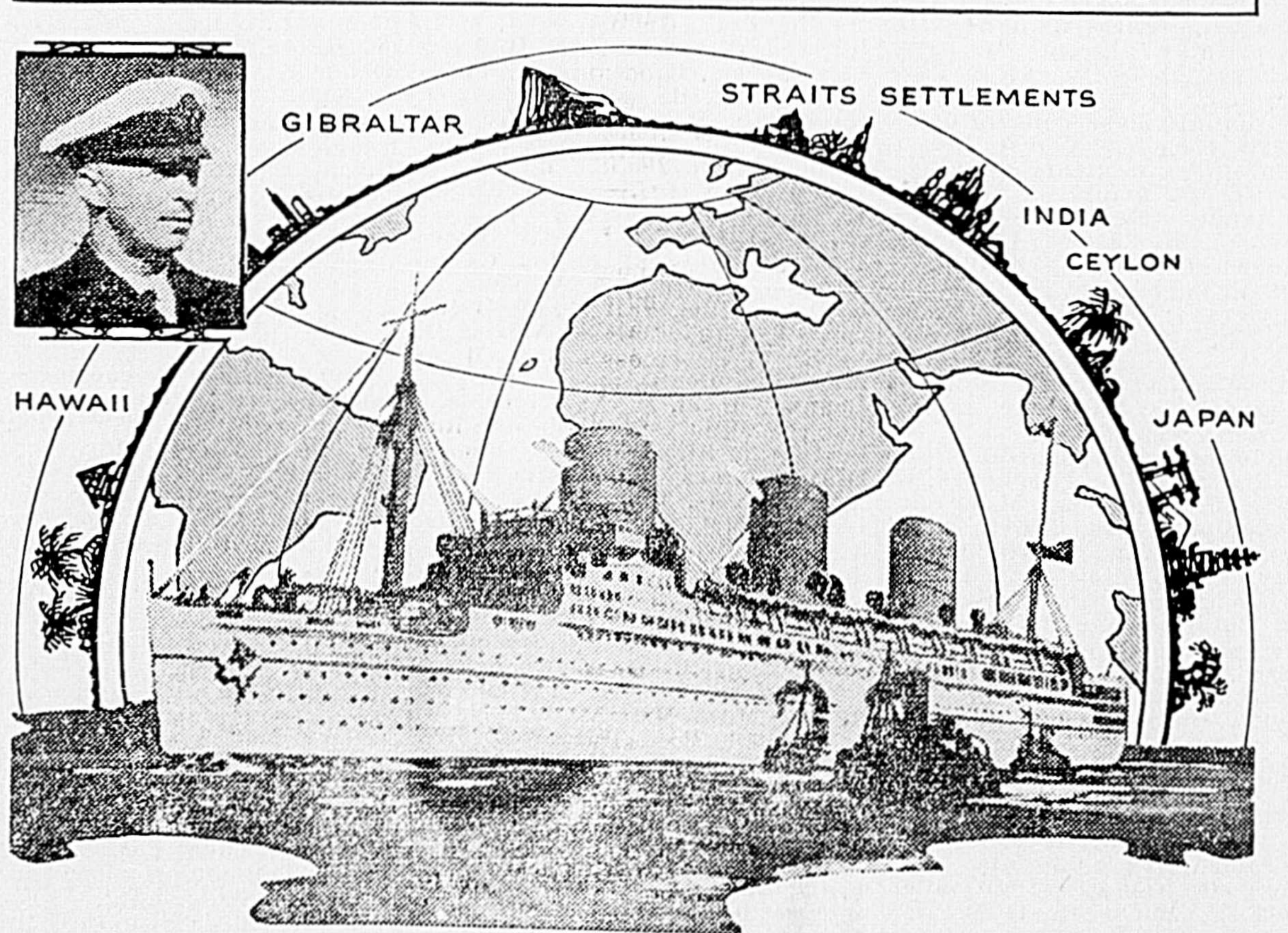
Vous qui avez perdu quelqu'un qui vous était cher, perdez-vous son souvenir par l'envoi d'images mortuaires.

Notre atelier fait une spécialité de ce genre de travail. C'est dire que notre service est parfait. Nos prix satisfont tous ceux qui visitent nous voir.

Nous vendons et imprimons aussi les cartes de visites, cartes de remerciements de deuil et enveloppes pour conveinir.

L'Action Populaire Ltée
Place Bourget, Joliette.

L'“Empress of Britain” autour du monde



JEUDI, le 3 décembre, à midi, le luxueux paquebot "Empress of Britain", mis en service sur l'Atlantique en mai dernier par le Paquebot Canadien, quittera New York pour entreprendre la dixième croisière annuelle autour du monde organisée par cette compagnie. Il sera commandé par le capitaine R. G. Latta, commodore de la flotte du Paquebot Canadien.

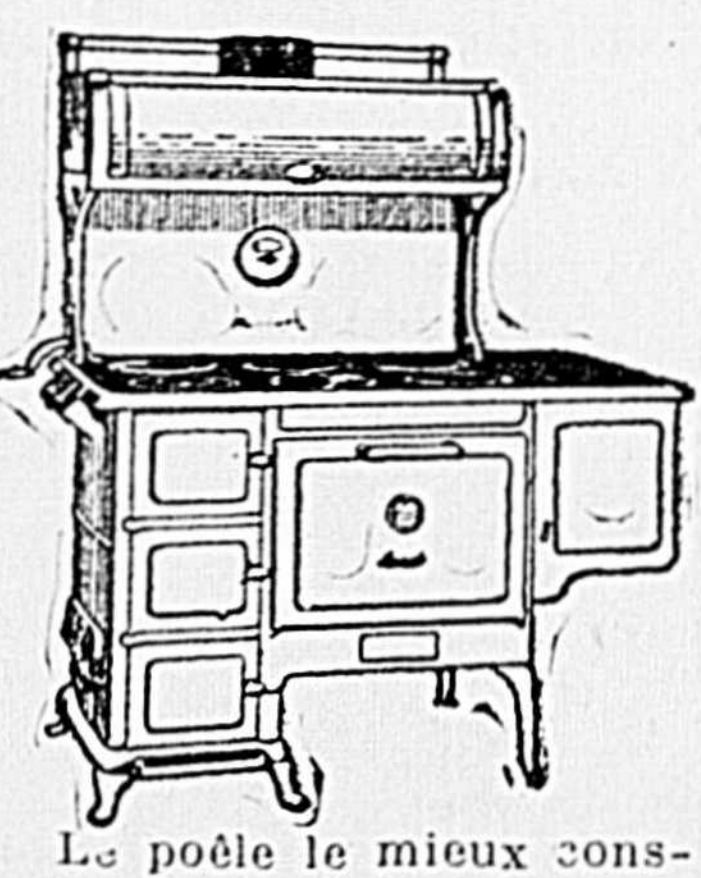
L'intérêt suscité par le fait que l'"Empress of Britain" effectuerait cette année cette merveilleuse randonnée autour du globe a été tel, que le paquebot quittera la métropole américaine avec plusieurs centaines d'excursionnistes du Canada et des Etats-Unis. Les records de traversée transatlantique établis au cours de sa première saison de navigation par le gigantesque paquebot de 42,500 tonnes, lui ont valu une popularité croissante, et tous ceux qui eurent l'occasion de voyager à son bord ont été unanimes à en vanter le luxe, le confort, la commodité et la rapidité.

Durant cette croisière mondiale, qui durera 128 jours, plus de 80 villes des divers pays du monde seront visitées; les principaux ports où le paquebot fera escale seront: Pirena, Madère; Gibraltar; Alger; Monte Carlo; Naples, Athènes, Haïfa, Port-Saïd, Le Caire; Suez, Bombay, Colombo, Padang, Sumatra, Batavia, Java; Singapour, Bangkok; Manille, Hong-Kong, Shanghai; Kobe et Yokohama; San Francisco, Los Angeles; Panama, La Havane et enfin New York, où il arrivera le 8 avril 1932.

Ce sera la première fois qu'un aussi gros navire aura jamais effectué une croisière autour du monde. L'"Empress of Britain" fera ainsi grand honneur, non seulement à la compagnie qui en est propriétaire, mais aussi au Canada tout entier, dont il arborera le drapeau dans tous les grands ports du monde.

POELE FOURNAISE

NOUVEAU MODELE
Beach-Companion
COMPLETEMENT EMAILLE



SPECIAL

Ayant réduit de beaucoup nos prix sur tous nos poêles de 1930, nous vous invitons à venir vous en rendre compte vous-mêmes à notre magasin, et à visiter notre département de poêles (au deuxième). Voyez nos auubaines afin de connaître le bon endroit pour acheter.

Le poêle le mieux construit et le plus solide sur le marché. De \$85. à 118.00

Roy & Desrochers
si c'est de la feronnerie nous l'avons

85, NOTRE-DAME, Tél. : 157 JOLIETTE



NOS COURRIERS

St-Gérard-Majella

Spécial à l'Action Populaire
Eglise restaurée. — Grâce au dévouement de notre nouveau curé, notre église paroissiale vient de subir une grande toilette peinte et décorée avec goût, elle fait maintenant la joie et l'orgueil des paroissiens. Le 8 décembre on marquera d'une solennité spéciale cette restauration de notre église. Il y aura messe solennelle à 9h.30 et sermon de circonstance. Parents et amis sont cordialement invités à assister à cette fête.

ST-JACQUES

(De notre correspondant)

Décès. — Samedi dernier est décédé après quelques semaines de maladie, et muni des sacrements, Mme Placide Mireault, née Adéline Roy, à l'âge de 72 ans.

La défunte laisse dans le deuil outre son mari, trois enfants: Léo de Montréal, Edgar et Léda (Mme Joseph Barré), ces deux derniers de St-Jacques.

M. l'abbé Az. Houle, vicaire, chanta le service, accompagné comme diacre et sous-diacre de M. les abbés O. Bonin et A. Piette, vicaires.

Les porteurs étaient: MM. Louis Roy, Wilfrid Gaudet, Edmond Venne, Ubald Auger, Jos. Lapointe et Azarie Peltier.

Nous offrons à la famille en deuil, nos plus sincères sympathies.

L'U. C. C. — Le cercle de l'U. C. C. a délégué, M. l'abbé O. Bonin aumônier et M. Jos. Marion, maire, pour assister au Congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs, tenu à Montréal il y a quelque temps.

A l'hôpital. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. Hector Marsolais, retenu à l'Hôtel Dieu de Montréal, où il a subi deux graves opérations, est maintenant en voie de guérison.

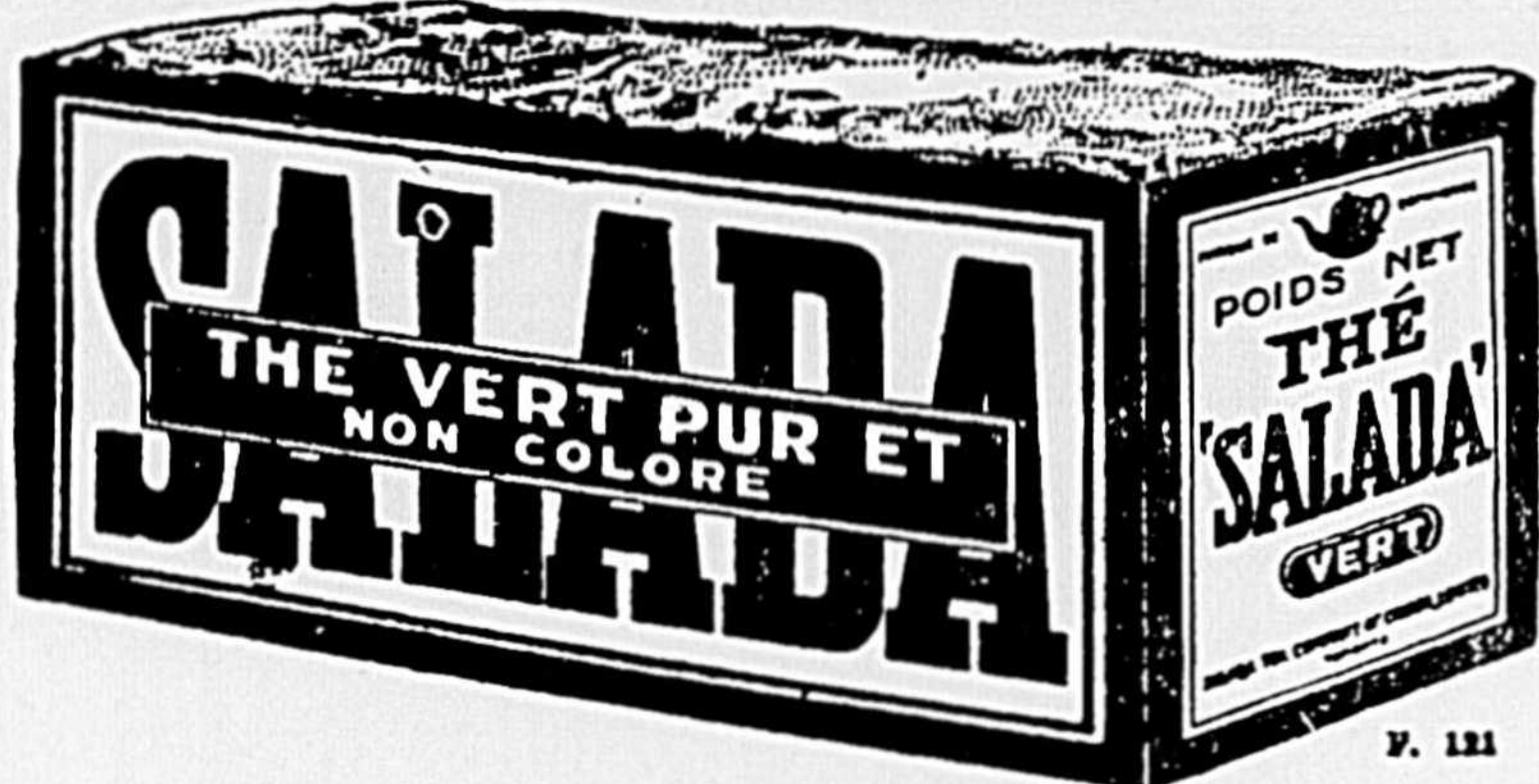
St-Joachim-la-Plaine

(De notre correspondant)

L'U. C. C. — Le cercle de l'U. C. C. s'est réuni samedi dernier. L'assistance fut très nombreuse.

M. le curé, en termes éloquents et persuasifs parla de l'importance de cette association et la prouva par l'énumération des demandes faites auprès du gouvernement par l'Union Catholique, par les faveurs déjà reçues des gou-

Riche en saveur naturelle 'Frais des Plantations'



Une feuille fraîche,
absolument pure

Vert ou noir — à partir de 60c lb.

venants et par les résolutions prises à chaque congrès diocésain.

Le président M. Ovila Gauthier ayant assisté au congrès à Montréal donne le rapport de son voyage.

On nomme MM. Majoric Renaud et Charles Gagnon, comme propagandistes dans notre paroisse.

Zône réservée. — Lors des délégations de tous les cercles agricoles du comté de l'Assomption, organisées par M. Arthur Landry, agronome officiel, pour avoir une entrevue avec le ministre de l'Agriculture à Ottawa pour lui demander de faire subir l'épreuve à la tuberculine de tous les troupeaux bovins du comté cet automne, le cercle agricole de St-Joachim a envoyé trois délégués qui sont les suivants: MM. Joseph Mathieu, président, Majoric Renaud, vice-prés., et Donat Villeneuve, secrétaire-trésorier. M. Joseph Henri conduisait les délégués.

M. Arthur Séguin, député du comté a été l'interprète de la délégation auprès de M. le ministre.

Celui-ci reçut les délégués à son bureau bien chaleureusement. Les intéressés se retirèrent satisfaits de leur visite étant assurés que dès que les finances le permettraient le comté de l'Assomption aurait la préférence pour faire passer leurs troupeaux sous le contrôle de la zone accréditée.

ST-BARTHELEMY

Services anniversaires. — Lundi 16 novembre, service anniversaire de M. Louis Morand, boulanger. M. le chanoine M. Clermont chanta le service, assisté de M. l'abbé A. Grégoire comme diacre et de

M. Gratton, comme sous-diacre. M. l'abbé F. X. Tousseignant et M. le curé H. Ferland, dirent des messes aux autels latéraux.

Mardi 16 novembre, service anniversaire de M. et Mme Philibert Clermont. Le service fut chanté par M. le chanoine M. Clermont, assisté de M. H. Ferland, curé de St-Viateur, comme diacre et M. A. Grégoire, comme sous-diacre.

Y assistaient: Mme Turenne, M. Paul-Emile Perreault, Mme Parfait Perreault, Mlle Marie-Ange Perreault de Ste-Mélanie, M. André Perreault, Mme Louis-Joseph Clermont, de St-Ambroise, M. et Mme Hormidas Clermont de Ste-Elisabeth, Mme Dufresne de Joliette.

Baptêmes. — Le 20 nov., fut baptisé Joseph-Alcide-Jean-Marie, fils de M. et Mme Origène Allard. Parrain: Alcide Plante; marraine: Alicia Allard.

Le 22 nov., fut baptisé Joseph-Horace-Adrien, fils de Wilfrid Brûlé et Yvonne Auger. Parrain Horace Auger; marraine: Annette Grenier, oncle et tante de l'enfant.

Visite. — M. et Mme Rolland Morand et leurs enfants, Gilles, Jacques, Huguette, passent une semaine chez leurs parents.

Mme Gérard Denis de Joliette en visite chez son père.

St-Jean de Matha

Baptêmes. — Il y a quelque temps, M. et Mme Léopold Charbonneau avaient le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Pierre-André-Dominique. Parrain et marraine: M. Dominique et Mile Juliette Aubertin. Porteuse: M. P. A. Aubertin.

Egalement le même jour, M. et Mme Ronaldo Durand, un fils baptisé par l'abbé Alc. Dufort, curé. Parrain et marraine: M. et Mme Emery Durand, grands-parents de l'enfant. Porteuse: M. L. Durand, tante de l'enfant.

Va et vient. — M. et Mme Moïse Charbonneau, M. et Mme Lucien Durand de Joliette chez M. Léop. Bazinet et Emery Durand. Aussi de passage par ici MM. P.-Emile, Jules, Azellus Fréchet, Gérard Marion et Gérard Guérard.

Partie de cartes. — Le deux décembre aura lieu dans cette paroisse une partie de cartes organisée par les jeunes filles de cette paroisse sous la direction de M. l'abbé Michel Roberge, vicaire.

Dimanche dernier nous avions le plaisir d'entendre durant la basse messe, des cantiques exécutés par les membres de la ligue des retraitants. Désormais, il en sera ainsi une fois le mois, nos félicitations.

Un remède qui mérite des louanges

Mme Napoléon Roy de Birchton, Que., écrit: "Le Novoro du Dr Pierre est un remède qu'on ne peut louer assez hautement. La moitié d'une bouteille de cette médecine fut suffisante pour restaurer mon appétit et régler la fonction des intestins." Cette préparation faite de plantes aromatiques la sécrétion digestive et affecte d'une façon bienfaisante le procédé d'élimination. Elle devrait se trouver dans chaque armoire à pharmacie. Le Novoro n'est pas distribué par des courtiers ni marchands de gros mais il est fourni directement par le Dr Peter Fabrey & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.



GOUVERNEMENT DU DOMINION DU CANADA

Emprunt de Service National

Le ministre des Finances offre en souscription publique

\$150,000,000

en obligations à 5% du Dominion du Canada

Portant intérêt à dater du 15 novembre 1931 et offertes en deux échéances (au choix du souscripteur) comme suit:

BONS DE 5 ANS À 5%, ÉCHÉANT LE 15 NOVEMBRE 1936
BONS DE 10 ANS À 5%, ÉCHÉANT LE 15 NOVEMBRE 1941

Le principal est payable sans frais, en monnaie légale du Canada, au bureau du ministre des Finances et Receveur général du Canada, à Ottawa, ou au bureau du Receveur général adjoint à Halifax, Saint-Jean, Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary et Victoria.

L'intérêt est payable tous les six mois, le 15 mai et le 15 novembre, en monnaie légale du Canada, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque à charte.

Coupons:

BONS DE 5 ANS \$100, \$500 et \$1,000
BONS DE 10 ANS \$500 et \$1,000

Le produit de cet emprunt sera affecté à promouvoir la prospérité économique et financière du Canada

L'emprunt est autorisé par un acte du Parlement du Canada; le principal et l'intérêt sont imposables sur le fonds du revenu consolidé du Canada.

Des bons au porteur avec coupons, portant échéance à 5 ans, seront émis en coupures de \$100, \$500 et \$1,000; ceux portant échéance à 10 ans, en coupures de \$500 et \$1,000. Le principal de ces bons peut être nominatif.

Des bons entièrement nominatifs, dont l'intérêt est directement payable au détenteur par chèque du

gouvernement, seront émis en coupures de \$500, \$1,000, \$5,000, \$10,000 et \$100,000.

Durant la préparation des titres définitifs gravés, des certificats provisoires au porteur, en coupures de \$100 (pour les bons de cinq ans seulement), \$500, \$1,000, \$5,000 et \$100,000 seront délivrés pour toutes les répartitions de souscription à cet emprunt. L'enregistrement du principal ou du principal et de l'intérêt sera effectué quand les titres provisoires seront échangés contre des bons définitifs, le ou vers le 1er mars 1932.

PRIX D'ÉMISSION: Bons de 5 ans, 99 1/4 et intérêt accru
Bons de 10 ans, 99 et intérêt accru

Versement intégral lors de la souscription

Les listes de souscriptions pour cet emprunt seront ouvertes le 23 novembre 1931 et fermées le ou avant le 12 décembre 1931 sur ou sans avis, au gré du ministre des Finances. Les souscriptions seront acceptées, et les reçus donnés, par toute succursale d'une banque à charte du Canada et par les courtiers autorisés. Des titres provisoires seront délivrés par la banque, ou le courtier désigné dans la souscription, contre remise du reçu.

Mettez vos Dollars au Service du Canada!

MINISTÈRE DES FINANCES,
Ottawa, le 23 Novembre 1931

Dr Philippe Panneton

Spécialiste des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Consultation tous les samedis de 10 h. à 4 h., à L'HOPITAL ST-EUSEBE DE JOLIETTE

Adresse à Montréal: 3553, AVE. DU PARC Plateau: 6678

St-Roch de l'Achigan

(De notre correspondant)

L'U. C. C. — Le cercle paroissial de l'U. C. C. a tenu dimanche sa première assemblée officielle qu'il a voulue publique. Cette première réunion obtint un franc succès.

Succès d'abord par le nombre des assistants qui remplissaient la moitié de la nef de l'église. Outre la plupart des 70 membres du cercle on remarquait une foule de cultivateurs, de dames, de grandes filles, et de grands garçons, intéressés au succès futur de la classe agricole.

Succès encore par la belle conférence de M. le président général de l'U. C. C., invité pour la circonstance. D'abord M. Lalonde nous a avertis qu'il avait l'intention de nous parler moins en technicien qu'en apôtre de l'U. C. C., mais pendant tout son discours nous avons senti que l'apôtre connaissait bien l'agriculture et ses grands problèmes.

"Vous devez appartenir à l'U. C. C., pour bien des raisons. D'abord pour étudier en commun les besoins particuliers de la classe agricole et de la paroisse, et pour coopérer aux enquêtes sérieuses qui doivent servir de base aux demandes motivées qui seront faites au gouvernement soucieux de nous aider..."

"Vous devez encore appartenir à l'U. C. C. pour vous instruire ensemble de l'agriculture et de sa technique, et pour perfectionner les cultures que vous pratiquez..."

"Vous devez enfin vous unir dans l'U. C. C. pour pouvoir mieux vendre vos produits et acheter à meilleur compte ce dont vous avez besoin dans votre culture..."

"El rappelez-vous qu'en vous unissant ainsi vous répondez aux vœux de la plus haute autorité sociale de la terre, de Notre-Saint Père le Pape..."

M. le conférencier a ensuite insisté sur l'influence de l'U. C. C.

gruis chimiques dans le relèvement du prix du fromage et dans le maintien du prix du beurre l'hiver dernier.

Il aurait bien aimé parler des syndicats coopératifs, mais l'heure était trop avancée.

Après cette conférence très écoutée et très goûtée, le cercle a augmenté son effectif de 13 nouveaux membres et l'on procéda à l'élection des directeurs.

Outre son président, M. Louis Lemire et son vice-président, M. Arthur Duval, le cercle compte cinq directeurs: MM. Cyrille Lescault, Joseph Renaud, Léo Riopel, Edouard Villemain et Paul Duhamel.

Après cette élection, il fut proposé par M. Louis Lemire, président du cercle, et secondé par M. Josaphat Lafortune d'offrir à M. le président général de l'U. C. C. et à ses collègues de l'exécutif l'assurance de notre admiration, de notre estime et de notre plus entière confiance. Ce qui fut fait au désir unanime de l'assemblée.

Les dernières paroles furent de M. le curé Elie Poitras, aumônier du cercle. Après avoir remercié M. le Président général, il souligna que le cercle, qui compte aujourd'hui 69 membres en règle, en comptera 2 fois plus l'an prochain lorsque la semence jetée par M. Lalonde portera ses fruits.

Et l'intéressante assemblée était close.

AUX ECOUTES

A 7h.30 au poste C.K.A.C. tous les mercredis soirs à partir du 16 déc. 1931

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

H. M. LeBrun, 12, Manseau, Joliette

L'heure catholique

La causerie doctrinale à l'heure catholique du 29 novembre, sera donnée par le R. P. Adéard Dugré, S. J., recteur du scolasticat de l'Immaculée-Conception. En voici le sujet:

1.—Si Dieu a voulu élever l'homme à une fin surnaturelle (ciel) et l'y conduire par des moyens surnaturels (notion de l'ordre surnaturel), s'il veut l'y conduire notamment par la foi aux mystères proprement dits, concernant la nature de Dieu lui-même, du bonheur qu'il nous destine et des moyens d'arriver à ce bonheur, la révélation devient absolument nécessaire;

2.—Dans l'hypothèse d'une révélation surnaturelle destinée par Dieu à tous les hommes, tous les hommes ont l'obligation de se renseigner sur cette divine révélation, aussitôt qu'ils conjecturent son existence, et de l'admettre et d'y soumettre leur intelligence, aussitôt que cette divine révélation leur devient historiquement certaine.

À 6h.25, audition de chant religieux sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P. S. S.

À 6h.45, causerie par M. l'abbé Edmond Langevin-Lacroix sur l'Institut Saint-Antoine de Montréal, dont il est l'aumônier.

Premiers Signes

L'hiver a donné signe de vie et les Fêtes s'approchent déjà. Il est temps de choisir votre paletôt, chaud, bon, confortable, bien fait et joli. Aussi voyez à vos sous-vêtements, gilets de laine, gants, et tous autres habits de laine. Nous avons un assortiment très complet.

Aussi bien que les Messieurs, les Dames et Demoiselles trouveront à notre magasin les habits d'hiver qui protègent contre le froid et conservent la santé. Il faut voir nos jolis modèles et la qualité de notre marchandise.



DES PRIX — DE LA QUALITE

GEORGES DAHER

HABITS ET MERCERIES POUR HOMMES. — LINGERIE POUR DAMES

19, PLACE LAVALTRIE,

JOLIETTE.





Chez Nous

Directrice : RAPHAËLLE

CAUSERIE

Chez ceux qui souffrent

Sous la grisaille de cette journée de pluie, il se tenait là, transi, guenilleux... tournant inlassablement la manivelle de son orgue-ambulante. La foule affairée n'entendait pas les vieilles romances tyroliennes. A peine quelques gros sous noirs tombèrent-ils dans la sébile.

Parce que je trouve je ne sais quel charme désuet à ces mendiants-musiciens, descendants, peut-être, des troubadours antiques, je jetai une pièce blanche dans la cassette; puis, m'enfonçant sous le porche d'un magasin, j'attendis le tramway qui semblait ne vouloir pas venir.

La foule passait toujours, hâtive, indifférente. — L'air morne, l'Italien s'écoula, écrasant du revers de sa main, une larme qui sournoisement se frayait un chemin... C'est qu'au logis peut-être l'attendaient une femme, des marmots affamés que les quelques brochures achetées avec l'aumône recueillie ne rassassieraient pas.

Et pourtant, combien auraient pu donner à l'infortuné, et qui ne l'ont pas fait? — Avaient-ils le temps seulement de songer à la misère d'autrui, eux que les affaires, les théâtres, les clubs, les fins diners attendaient? Allons donc! faudrait-il qu'ils fussent sots pour arrêter un instant leur course effrénée vers le plaisir... vers l'argent!

Et chaque jour, la même cohue égoïste passe sans s'émouvoir devant les mêmes souffrances.

Raphaëlle.

Courrier de Raphaëlle

ROSE EFFEUILLEE. — Votre joli conte dénote un réel talent, et je vous souhaite tout le succès que vous êtes en droit d'attendre. Quand on a une aussi jolie plume, on n'a pas le droit de garder cela pour soi seule, il faut en faire bénéficier les autres. Aussi je vous attends très souvent Chez-Nous où je serai toujours heureuse d'hospitaliser vos envois.

REFLET D'ORIENT. — Je reviens avant mon tour. Je voudrais savoir si vous possédez d'autres poèmes de Marc André Fabre, et vous prie, dans l'affirmative, de m'en faire bénéficier. Vous voyez comme je suis sensible à cette gâterie? Dites-moi ce que vous voulez en retour?

FRANCOISE. — Je regrette tant! mais je n'ai pas eu le temps. C'est à peine si j'ai eu de me rendre compte que je vis. D'abord j'avais une surprise à préparer pour la Ste-Catherine et j'ai passé dix jours à fabriquer des petits bonnets. Ensuite nous organisons un comité Noëliste ici, et cela prend ce qui me reste de loisirs. Vous me pardonnez bien?



Tél. Bureau : 98 Boite postale : 968
Rés. Privée: 307

J.-BTE FONTAINE

Courtier d'assurances
FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE
PATRONALE.

Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises.

33, RUE ST-PAUL, JOLIETTE, QUE.
Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'assurances.

La Briqueterie St-Laurent

29 rue St-Jacques Ouest, Montréal LIMITEE
Téléphone Harbour 4904
BRIQUETERIE: LAPRAIRIE, P. Q.

La bonne cuisine

ROSBIF
Détail: 5 livres de boeuf dans le filet, 3 c. à table de beurre ou suif, 1 c. à table de farine de moutarde, eau bouillante, sel.

Mode de préparation: Essuyer la viande avec un linge humide, la saupoudrer de farine de moutarde, la mettre dans une lèchefrite et la faire saisir dans un fourneau chaud. Retirer, mettre de l'eau bouillante dans la rôtissoire et laisser cuire pendant environ 10 à 15 minutes pour chaque livre de viande. Arroser souvent et saler vers la fin de la cuisson.

BIFTECK HACHE ECONOMIQUE
Détail: 1 tranche de boeuf haché, 2 c. à table de beurre, oignons, farine, sel.

Mode de préparation: Former avec la viande hachée, un bifteck d'un pouce d'épaisseur et le passer dans la farine. Le faire cuire pendant environ 5 à 8 minutes dans une poêle de fer contenant le beurre chaud, n dernier lieu, assaisonner et servir avec des oignons cuits en friture.

Notre Concours

Avec les premières gelées, le vent, la morne procession des arbres dénudés, tout ce qui, dans l'automne, tient déjà de l'hiver, le sujet s'indique de lui-même: un concours de contes de Noël.

Comme pour le précédent concours, les concurrents voudront bien:

- 1—N'écrire que d'un côté du feuillet.
- 2—Signer leur travail d'un pseudonyme.
- 3—Accompagner chaque envoi d'une enveloppe cachetée, portant à l'intérieur nom et adresse, et à l'extérieur le pseudonyme.

Ces concours visant à la production de contes d'une certaine valeur littéraire il n'y aura pas de section spéciale pour enfants, bien que nous ne fixions pas non plus de limite d'âge.

L'Action Populaire se réserve le droit de publier en primeur les contes primés et les meilleurs parmi les autres, dans son édition de Noël et les suivantes. Tous les contes participant au concours devront être strictement inédits.

Le concours, ouvert dès maintenant, se terminera le samedi, 5 décembre.

contre TOUX

Prenez une demi-cuillerée à thé de Minard dans de la moutarde. Faites chauffer le Minard et aspirez-en la vapeur. Frictionnez-vous-en aussi vigoureusement la poitrine.

Vous obtiendrez du soulagement

L'éveil des sens chez l'enfant

Bébé a exploré tous les coins et les recoins de la maison. Il a grimpé sur les armoires, les tables, les chiffonniers, le piano, sur tout. Ses petites mains, remuantes et inhabiles, ont questionné les objets qu'il a rencontrés et leur ont demandé dans un langage muet mais impérieux le secret de leur forme et de leur nature. Ses regards intrigués, constamment mobiles et fascinés par les couleurs, se sont arrêtés curieux, observateurs et inquiets, sur les reflets changeants qui ont frappé ses yeux et retenu son attention. Tout autour de lui l'attirait, le captivait. Il sentait le besoin naturel de savoir et son esprit, impatient de connaître la vérité, se révoltait contre les lenteurs et les incertitudes. Mais son désir d'apprendre se limitait encore aux bornes étroites de la vie. Maints petits problèmes de l'existence lui sont familiers. Il a aujourd'hui l'enfant a trois ans, a soulevé le voile qui lui cachait le mystère de la vie. En pleine clarté, il entre dans le dernier stade de sa première enfance, désormais pourvu du plus merveilleux instrument pour s'instruire: le langage. Aussi que de "comment" et de "pourquoi"! Comme il parle avec exubérance! moins par caprice, veillons croire, que par nécessité d'épancher son âme. A ses parents et à tous ceux qui l'entourent, il demande à tout instant, avec tenacité, l'aumône intellectuelle, le pain vivant de sa jeune intelligence affamée. Jusqu'à ce qu'il atteigne sa septième année, on peut le définir: "un être qui interroge".

Et qui donc lui prodiguera ce pain de l'esprit? Evidemment sa mère. Elle lui a donné la vie, elle l'a nourri de sa chair et de son sang, pétri de son amour, et comblé de soins; il est naturel qu'elle le poursuive dans sa jeune œuvre d'éducatrice, qu'elle ouvre toute grande l'âme de son en-

COURS PRIVÉS

Français et anglais. Attention spéciale aux jeunes élèves et à ceux dont les études ont été retardées. Leçons de style: composition française et prosodie. Dactylographie.

Berthe Guertin

Professeur d'anglais au Jardin de l'Enfance
41, RICHARD, JOLIETTE

fant aux premières notions de la vérité, aux réalités d'un monde choisi et plus étendu.

Le père pourra à l'occasion l'aider, l'encourager, le conseiller, maintenir la discipline. C'est même son devoir. Mais il se gardera bien de substituer son rôle à celui de sa compagne; car, dans l'éducation des jeunes enfants, il fait beaucoup plus figure de théoricien que de réalisateur, alors que la mère est et sera toujours, par vocation et nature, la véritable artiste, celle qui sait tirer des fibres du cœur de touchantes leçons de piété filiale.

Bien à plaindre la femme qui, aux premières questions de l'enfant, se retranche obstinément dans un silence dédaigneux ou s'impatiente jusqu'à répondre par des rebuffades. A plaindre parce qu'elle se prive à son insu de la plus grande des joies maternelles en même temps qu'elle se prive par coupable indifférence, l'un de ses plus sacrés devoirs. "Après tout, pourquoi se donner tant de peine à élever ses enfants?" — Pêché d'égoïsme, qu'elle rachètera tôt ou tard au prix de pleurs amers et de cuisants remords. Car, on ne frustre pas impunément son enfant de la vie intellectuelle. Il n'y a pas moins de gravité à lui refuser sans raison l'aliment de l'esprit, qu'à le priver du pain dont il a besoin pour nourrir, développer et fortifier son corps. L'hygiène nous enseigne que le corps insuffisamment sustenté devient à brève échéance une victime de l'anémie. De même pour le moral: une intelligence non cultivée, non dégagée de la masse des instincts et tenue à l'écart des connaissances nécessaires à son développement, devient, et bien vite, la proie sans résistance de l'ignorance. Et chacun sait tout ce que recèle ce mot, l'ignorance.

Il est des mères pour qui les questions enfantines sont de pures fantaisies. Elles y répondent par des monosyllabes ou par des formules sèches, sans couleur ni saveur, qui déroute l'esprit simple des petits, découragent leur élan, détruisent en germe leurs désirs de science pratique et de vérité. Après tout, ces questions ne sont-elles pas à un haut degré révélatrices de vies morales qui veulent éclore? Et l'on refuserait d'y répondre attentivement! C'est, à n'en pas douter, bien mal comprendre l'âme de ses enfants; car, il ne faut pas oublier ceci: des réponses qui leur sont faites, dépendent dans une large mesure leur formation intellectuelle, la nature de leur caractère, peut-être aussi leur bonheur ou leur malheur pour l'avenir.

"Tu m'ennuies!" — "Je ne sais pas!" — "Cela ne te regarde pas!" — Mêle-toi de tes affaires!... sont des phrases qui, tirées de l'impatience et de l'individualisme prééminentement conjugués, devraient disparaître à jamais du lexique de l'éducation. Une mère, consciencieuse de ses responsabilités, n'a pas le droit de ne pas savoir, d'être ennuyée, et de se dérober par des faux-fuyants commodes, aux obligations que lui impose son devoir d'éducatrice. Si elle les saisissait mieux, si elle en pouvait dégager le sens et l'étendue, les questions enfantines, multipliées à l'infini, parfois bizarres, la plupart du temps sérieuses, et toujours charmantes, n'auraient rien de fastidieux ni de gênant, rien de fâchant, ni de lassant. "Ne sont-elles pas, a dit un éminent éducateur, comme le premier cri de l'âme qui s'ouvre, le murmure de son étonnement, l'éclat de son innocence ingénue et le tâtonnement de son esprit en quête de lumières?" La maman qui comprend cela et qui y correspond avec empressement et amour, sourit délicieusement et se sent ravie jusqu'à l'attendrissement.

D'autres mères encore, et celles-là plus nombreuses, à qui ne manque pas la meilleure volonté ni le désir de bien éduquer leurs bambins, objecteront qu'il n'est pas toujours facile de répondre aux questions de l'enfant, et que de la théorie à la pratique la distance est parfois longue. Nous en convenons volontiers. Et il en est ainsi de toutes leurs obligations. Elles devront donc s'astreindre, pour mieux instruire, à ne s'improviser pas éducatrice: élever les enfants, les former, les développer, est une science de raison, de cœur et d'expérience. Combien d'entre elles y ont été préparées?

Qu'elles évitent bien cependant de tomber dans un faux pessimisme; de là à l'annihilante pusillanimité, il n'y a qu'un pas. Dieu a donné à la femme du cœur, de l'âme et beaucoup d'intuition. Avec ces trois puissances de rayonnement, elle peut à défaut de connaissances sur les principes d'éducation colligés par l'expérience, lire facilement dans les yeux de ses petits, deviner leurs secrètes pensées et, avec un brin d'effort, répondre à leur questions, non par des "oui" ou des "non" qui décident de tout et ne prouvent rien, mais par des explications simples, claires, précises, lumineuses. Oh! dans ces réponses, point de hautes considérations philosophiques. L'enfant n'aurait que faire de cela. Il demande bref et court, juste assez pour qu'il n'ait plus, sur le sujet en litige, rien d'obscur dans son petit cerveau.

Cet enseignement procurera, aux jeunes mères surtout, de bien consolantes surprises. Pour commencer, elles le trouveront difficile et hasardeux. Elles s'y accoutumeront vite. Il arrivera même souvent que leurs premières réponses ne soient pas sur-le-champ saisies et comprises. Qu'elles ne s'alarment pas: cette lacune, née de l'inexpérience, disparaîtra peu à peu, et Bébé, qui n'a pas été satisfait aujourd'hui, reviendra à la charge, croyez-m'en, sinon demain, certainement plus tard. Ce petit être est franc avec lui-même et rien d'incompris ne doit rester sur sa route. Il en a ainsi décidé.

Est-il nécessaire d'ajouter que la mère doit, en toute circonspection, se montrer sincère et pratique jusqu'au scrupule le respect de la vérité? Gare au mensonge! Il n'a pas sa place dans l'éducation. Il est hideux et déformateur, à quelque degré de gravité qu'il soit. Mentir par plaisanterie est une faiblesse; mentir pour éluder une question gênante est une faute; mais, mentir à un enfant pour les mêmes motifs, ce n'est plus une faiblesse ni une faute, c'est une injustice. L'erreur semée en germe pousse des racines profondes...

L'enfant a droit à la vérité. Il la demande, il l'attend, il la veut de toutes ses forces. Une réponse de sa mère est pour lui un article de foi. Il se la répète, il se la grave dans la mémoire. Il en vivra. A certains moments qu'on ne croit, il trouvera agréable d'y songer: "C'est bien vrai, maman, me l'avait dit: je m'en souviens." Qu'adviendra-t-il, si son expérience personnelle lui montre qu'il a été, dans son enfance, victime du mensonge?... Quel désastre alors! Quelle révolte, peut-être! Tromper son enfant! mais, "n'est-ce pas mépriser son âme et fausser les ressorts intimes de sa conscience..." Il est si facile pourtant avec un peu de sagacité, de tourner une question embarrassante et de répondre par une formule à la fois respectueuse de la vérité et satisfaisante pour celui qui interroge!

Il arrive fréquemment que le besoin de savoir dégénère, chez les enfants, en véritable manie. Si dès leur bas âge, on s'est plu



Découragée?

Dans les cas de:
Fâcheuse
Faiblesse
Manque d'appétit
Irritabilité
Troubles d'estomac, de dos, de reins
Irrégularités
Périodes douloureuses
Troubles internes
causés par l'ANEMIE

rien de mieux que les
Pilules ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles

cela agaçants, exigeants, tyranniques. Ils multiplieront à propos de tout et de rien les "comment" et les "pourquoi"; ils demanderont avec instance la raison d'une foule de choses qui doivent leur rester étrangères. Evidemment, dans ce cas, leurs questions ne méritent point de réponse. On doit même leur faire comprendre l'inconvenance de leur conduite, et prendre sans tarder les moyens de les corriger. En cela comme en tout, point de empirie, mais du tact et de la patience.

Ainsi donc, penchées sur leurs jeunes enfants dont les sens s'éveillent aux réalités de la vie, nos mères éducatrices travailleront constamment à leur formation, acceptant comme devoir primordial d'orienter l'instinct mobile de leur âme et le vol chercheur de leur intelligence, de les diriger avec amour vers le vrai, le beau, le bien, vers Dieu. Elles y mettront de la tendresse, de la bonté, de la douceur, et répèteront souvent avec le poète:

Sur les premiers matins veillons pieusement!

Tout dépend ici-bas de leur commencement.

Le jour sera mauvais si l'aurore est obscure;

Amor sera le fruit touché d'une piqure;

On trouble tout le fleuve en troublant le ruisseau;

ressent du berceau!

ressant d'ubereau!

Prof. J.-H. Coulombe.

"La Voix Nationale"

Agréable

se passe-temps

Problème. — On demande à un frère et à une sœur combien ils ont de frères et de sœurs. Le garçon répond: J'ai autant de

soeurs que de frères. La fille répond: J'ai trois fois plus de frères que de soeurs.

De combien d'enfants la famille est-elle composée?

Réponse: La famille se compose de trois frères et de deux soeurs.

Devinettes fantaisies

Si tu l'as, tu la cherches; si tu ne l'as pas tu ne la cherches ni ne la désires.

Réponse: Une puce.

Je suis ce qu'on aime le mieux de toute la terre, et pourtant on ne m'a pas plus tôt qu'on se défait de moi pour avoir autre chose.

Réponse: L'argent.

La bourgade est pleine de monde; mais les coqs n'y chantent pas et les gens ne se voyent jamais. Quelle est cette bourgade?

Réponse: Le cimetière.

Qui vit sans bras, sans pieds, et pourtant ouvre les portes?

Réponse: Le vent.

Deux aveugles s'avaient un frère. Ce frère meurt. Le défunt avait pas de frère. Qu'est-ce que les aveugles étaient au défunt?

Réponse: Les aveugles étaient les deux soeurs du défunt.

Je suis étendue de tout mon long. Si je me levais, j'attendrais le ciel. Si j'avais des mains, j'attraperais les voleurs. Si j'avais une bouche et des yeux je pourrais tout raconter. Qui suis-je?

Réponse: La route.

Qui vit sans avoir de corps, parle sans avoir de langue? Qui n'est vu de personne et que tout le monde peut entendre?

Réponse: L'écho.

Qu'est-ce que l'on met sur la table, que l'on coupe et que l'on ne mange pas?

Réponse: Jeu de cartes.

GRATIS



Donné gratis avec le THE ou CAFE

MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeuner,
8 tasses.

Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.

GLOBE TEA Co. Ltd. MONTREAL

900 DROPS

CASTORIA

NO. 30710
The Prominent Patent Medicine Act
A Vegetable Preparation for Assuaging the Food by Regulating the Stomach and Bowels of

INFANTS & CHILDREN

Thereby Promoting Digestion, Cheerfulness and Rest. Contains neither Opium, Morphine nor Mineral. NOT NARCOTIC.

Prepared by J. C. FLETCHER, Lowell, Mass., U.S.A.

A helpful Remedy for Constipation and Diarrhoea and Feverishness and LOSS OF SLEEP resulting therefrom in Infancy.

Facsimile Signature of J. C. Fletcher

THE CENTAUR COMPANY, MONTREAL, P. Q.

At 6 months old 35 Doses - 40 CENTS

CASTORIA

"Pour Bébés et Enfants."

Les Mères Savent Que

le Véritable Castoria

Porte

Toujours la

Signature

de

J. C. Fletcher

En

Usage

Depuis Au

Dela De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.



Pour l'Agriculture

\$700,000 au drainage

Cette somme octroyée au creusage et redressement des cours d'eau par le gouvernement de Québec permet l'exécution de travaux pour \$1,500,000. — 22,000 intéressés.

La contribution en argent du gouvernement de la province de Québec au drainage des terres s'est élevée à \$500,000 au cours de 1930-31, suivant les chiffres que vient de fournir le bureau de la Statistique Agricole du ministère provincial de l'Agriculture. Si l'on joint à ce montant les octrois versés pour la même fin durant une période de neuf années, de 1921 à 1929, on arrive à un total de près de \$700,000. Ces deux chiffres sont des plus significatifs en ceci qu'ils démontrent qu'en une seule année le gouvernement de Québec a accordé pour les travaux de bon égouttement des terres en cette province près de trois fois ce qu'il consacrait au même mouvement au cours des neuf années précédentes.

Ceci ne veut pas dire que le drainage des terres était moins bon autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui. En tout temps, le parfait égouttement des champs a eu sa pleine valeur, mais l'éducation du cultivateur n'était pas complètement faite. Graduellement le ministère de l'Agriculture, par des conférences, des démonstrations, des concours et des articles dans la presse ou des bulletins distribués à la classe agricole, fit cette éducation nécessaire, et lorsque celui qui, il n'y a pas encore un an, prit en main l'administration du département de l'Agriculture de Québec, énonça son intention de stimuler cette politique par des octrois plus considérables, sa parole tomba dans une terre bien pré-

parée et porta des fruits. Exposé en effet à la Législature provinciale, le printemps dernier, le programme agricole qu'il entendait mettre à exécution, l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, insistait sur la nécessité d'encourager le plus possible le bon égouttement afin d'améliorer la fertilité du sol et d'accroître également la superficie cultivable dans la province de Québec. Le ministre annonça alors que les demandes d'octrois qu'il recevrait seraient favorablement considérées, que de puissants excavateurs étaient ou seraient mis en opération sur les plus grands cours d'eau, et qu'un personnel d'ingénieurs et d'inspecteurs compétents serait affecté à la bonne conduite des travaux. Il va sans dire que les demandes ne tardèrent pas à affluer et ce sont ces demandes qui ont presque triplé en un an le total des octrois accordés en neuf ans pour le drainage.

Si l'on ajoute au chiffre des octrois versés la propre contribution des intéressés, municipalités ou cultivateurs individuels suivant le cas, on arrive à un total d'un million et demi de dollars investi dans les travaux de drainage de 1921 à 1931.

La superficie en arpents drainés de 1921 à 1929 fut de 590,235 arpents, tandis qu'en 1930-31, elle est de 450,964 arpents, ce qui forme en dix ans un total de plus d'un million d'arpents rendus à la culture. Dans la période des neuf premières années pour lesquelles des chiffres sont compilés, le total des intéressés fut de 12,040. En y joignant 9,792 intéressés en 1930-31, on atteint le grand total de 21,832 cultivateurs qui ont bénéficié de cette heureuse politique. La plus-value des terres ainsi rendues à la fertilité représente plusieurs millions de dollars, si l'on calcule la plus-value d'une acre à \$10., ce qui est

le minimum le plus conservateur. Actuellement, des travaux de drainage se poursuivent dans presque tous les coins de la province de Québec et seront continués jusqu'aux prochaines années.

Il faut ajouter aussi qu'en plusieurs cas, au lieu d'un octroi en argent, le ministère de l'Agriculture prête gratuitement un excavateur mécanique et les services d'un mécanicien, principalement pour l'exécution de gros travaux de creusage et de redressement de grands cours d'eau. Sept excavateurs sont actuellement en service. Un fonds spécial, qui n'entre pas dans le total des octrois accordés en argent, est affecté à l'achat de ces excavateurs, aux frais de leur mise en opération, et au paiement du salaire des mécaniciens.

Par cette politique du bon égouttement des terres, à laquelle s'ajoute l'encouragement accordé à l'emploi de la chaux, dont le ministère de l'Agriculture paie le transport par chemin de fer ou camion et à l'utilisation rationnelle des engrais chimiques sur une plus grande échelle grâce à une prime octroyée pour chaque livre d'azote, de potasse ou d'acide phosphorique achetée par le cultivateur, l'honorable M. Godbout veut amener le producteur à réaliser toute l'importance d'une production économique grâce à une plus grande fertilité obtenue dans la même superficie. Produire de belles et bonnes récoltes au plus bas prix de revient possible, tel doit être l'objectif du cultivateur, tel est et sera le secret de sa prospérité.

(Communiqué)

PACIFIQUE CANADIEN



HORAIRE ACTUELLEMENT EN VIGUEUR

LA SEMAINE		
Départs de Joliette		Arrivent à destination
No 371,	6.57 A.M.	Pour Montréal Viger, (local) 8.50 A.M.
" 306,	10.20 A.M.	Pour Montréal Viger (Local) 12.45 P.M.
" 306,	10.20 A.M.	Pour Québec, (Rapide) 2.00 P.M.
" 306,	10.20 A.M.	Pour Québec, (Local) 3.30 P.M.
" 311,	11.22 A.M.	Pour St-Gabriel, 12.20 P.M.
" 373,	3.35 P.M.	Pour Montréal Viger, (Local) 5.25 P.M.
" 308,	4.10 P.M.	Pour Trois-Rivières, (Local) 6.50 P.M.
" 308,	4.10 P.M.	Pour Montréal, Windsor, (Rapide) 6.15 P.M.
		Arrêt à l'Avenue du Parc, 5.38 P.M.
" 310,	5.55 P.M.	Pour Montréal Viger, (Local) 8.10 P.M.
" 310,	5.55 P.M.	Pour Québec, (Rapide) 9.30 P.M.
" 312,	6.37 P.M.	Pour Montréal Viger, (Rapide) 9.30 P.M.
		Départ de Lanoraie 8.12 P.M.
" 374,	7.21 P.M.	Pour St-Gabriel, 8.15 P.M.
Arrivées à Joliette		
No 371,	6.57 A.M.	De St-Gabriel, 6.00 A.M.
" 372,	10.15 A.M.	De Montréal Viger, (Local) 8.30 A.M.
" 311,	11.22 A.M.	De Montréal Windsor, (Rapide) 9.15 A.M.
" 311,	11.22 A.M.	De Québec, (Local) 7.15 A.M.
" 373,	3.35 P.M.	De St-Gabriel, 2.45 P.M.
" 313,	4.03 P.M.	De Berthierville, 3.10 P.M.
" 315,	5.35 P.M.	De Montréal Viger, (Local) 3.30 P.M.
" 315,	5.35 P.M.	De Québec, (Rapide) 1.30 P.M.
" 317,	6.35 P.M.	De Montréal Viger, (Rapide) 5.00 P.M.
" 374,	7.21 P.M.	De Montréal Viger, (Local) 5.20 P.M.
" 374,	7.21 P.M.	De Trois-Rivières, (Local) 5.10 P.M.

DIMANCHE SEULEMENT

LA SEMAINE		
Départs de Joliette		Arrivent à destination
No 306,	10.20 A.M.	Pour Québec, (Rapide) 2.00 P.M.
" 378,	10.55 A.M.	Pour St-Gabriel, 11.50 A.M.
" 308,	4.10 P.M.	Pour Montréal Windsor, (Rapide) 6.15 P.M.
		Arrêt à l'Avenue du Parc, 5.38 P.M.
" 308,	4.10 P.M.	Pour Trois-Rivières, (Local) 6.50 P.M.
" 310,	5.55 P.M.	Pour Montréal Viger, (Local) 8.10 P.M.
" 310,	5.55 P.M.	Pour Québec, (Rapide) 9.30 P.M.
" 375,	7.07 P.M.	Pour Montréal Viger, (Local) 9.10 P.M.
" 374,	7.25 P.M.	Pour Montréal Viger, (Rapide) 9.30 P.M.
		Départ de Lanoraie à 8.12 P.M.
Arrivées à Joliette		
No 372,	10.15 A.M.	De Lanoraie, 9.00 A.M.
" 378,	10.55 A.M.	De Montréal Viger, (Local) 9.00 A.M.
" 309,	11.10 A.M.	De Montréal Windsor, (Rapide) 9.15 A.M.
" 315,	5.35 P.M.	De Montréal Viger, (Local) 3.30 P.M.
" 315,	5.35 P.M.	De Trois-Rivières, (Local) 5.10 P.M.
" 319,	6.50 P.M.	De Montréal Viger (Rapide) 5.00 P.M.
" 375,	7.07 P.M.	De St-Gabriel, 6.10 P.M.

Tél. : 16 — J.-E. Poirier, agent.



Les dévelop- pent et renforçissent le corps humain!

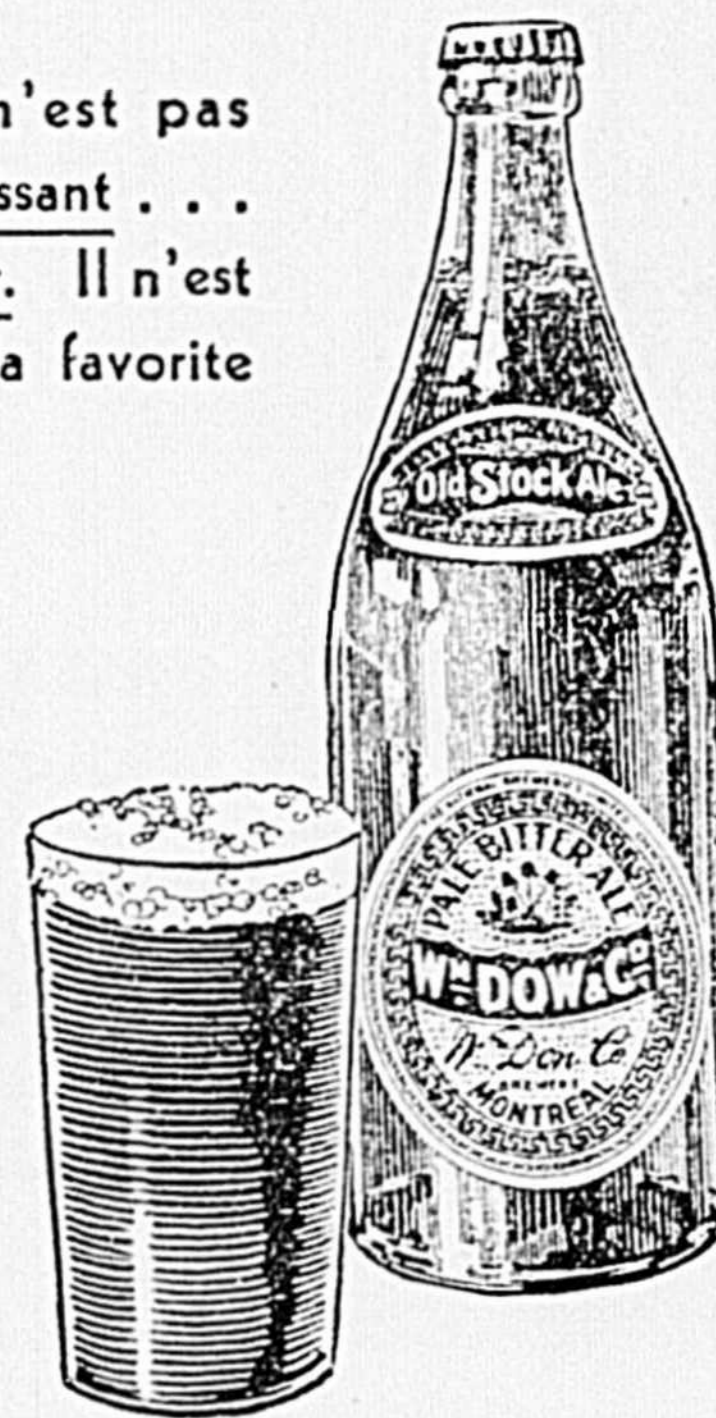


Le malt d'orge, la base même de la BIÈRE DOW OLD STOCK, est très riche en ENZYMES, les ferments solubles qui transforment les éléments nutritifs de l'orge de façon à les rendre assimilables par le corps humain.

Le procédé de brassage Dow rend possible la réaction complète des enzymes et permet aux précieuses propriétés nutritives de l'orge de passer dans la bière.

C'est pourquoi la Bière Dow Old Stock n'est pas seulement un breuvage moelleux et rafraîchissant... mais en outre une source de santé et de vigueur. Il n'est pas étonnant qu'elle soit toujours et partout la favorite des hommes qui veillent sur leur santé!

Bière Dow Old Stock



ENZYMES

Les enzymes sont des ferments solubles essentiels, présents dans les sucres digestifs et dans certains aliments, dont ils transforment les éléments nutritifs de façon à les rendre assimilables. Sans leur concours, la plupart des êtres vivants ne pourraient trouver leur subsistance dans la nourriture. Leur action fait partie du processus de vie de la nature, qui rend possible la respiration, assure la croissance et entretient les forces.

SES ENZYMES FAVORISENT LA SANTE

18F

Un Beau Teint

Succès des Pilules Végétales, Eché des Crèmes

"Je trouve," écrit Mlle E. T. Clapham, "que les Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules Carter pour le Foie) font plus, pour conserver le teint clair et la peau exempte de taches, que toutes les crèmes pour la figure que j'ai essayées." Les Dr. Carter's Little Liver Pills ne sont pas un laxatif ordinaire. Elles sont TOTALEMENT VÉGÉTALES et ont un effet tonique très marqué et bienfaisant sur le foie. Elles font cesser Constipation, Indigestion, Etat Bileux, Maux de Tête, Acidité. Chez tous les pharmaciens. Paquets rouges de 25c et de 75c.



AFFAIBLI?

Dans les cas de:

- Mauvaise digestion
- Assouplissements après les repas
- Gaz
- Manque d'appétit
- Maux de reins
- Rhumatismes
- Impureté du sang
- Débilité
- Nervosité

rien de mieux que les

Pilules MORO
pour les Hommes

La comptabilité de la basse-cour

La demande croissante de feuilles de compte pour les oeufs et les volailles que distribue le Service de l'aviculture de la Ferme expérimentale fédérale est par elle-même une preuve frappante de l'utilité qu'il y a pour le cultivateur de prendre note des déboursés et des recettes en ce qui concerne sa basse-cour.

Les chiffres de l'année dernière font voir que 92 pour cent des basses-cours dont la comptabilité a été tenue ont laissé un bénéfice; et fait encore plus intéressant, c'est que la production moyenne de la basse-cour pendant l'année a été de 132 oeufs, ce qui représente un assez bon bénéfice pour chaque oiseau. Ce chiffre peut paraître faible, et cependant il est très beau quand on considère le prix élevé de la nourriture et la baisse formidable du prix des oeufs dans bien des parties du Canada.

Ces feuilles de compte sont fournies sur demande par le Service de l'aviculture de la Ferme expérimentale fédérale à Ottawa, et le demandeur reçoit en même temps un bulletin mensuel qui a pour but de l'aider à conduire sa basse-cour et de promouvoir l'efficacité et l'économie dans l'exploitation.

Publié par le Service de renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

ENCHERES

Mercredi, le 18 nov. 1931

Fromage

No 1 blanc: 270 boîtes à 10 1-8 cts la lb
No 2 blanc: 65 boîtes à 9 1-8 cts la lb

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS
Porte-Tous-jours La Signature de *Dr. H. Fletcher*

No 1 coloré: 193 boîtes à 10 1-8 cts la lb

Ces ventes sont organisées par M. Clinton Henderson, gérant des ventes de ces produits pour le Comptoir Coopératif de l'U. C. C., Ltée.

La date de Pâques

La réponse du Vatican à la Société des Nations

On repare périodiquement de la réforme du calendrier et de la fixation de la date de Pâques à un jour invariable. Ces deux questions font l'objet des études d'une commission spéciale de la Société des Nations qui a jugé avec raison devoir consulter les autorités religieuses. Des informations inexactes ayant été publiées récemment encore au sujet de la réponse que lui aurait faite le Saint-Siège, il ne sera pas inutile de donner à ce propos des précisions sûres.

Il y a d'abord lieu de distinguer les deux questions: celle de la fixation de la date de Pâques et celle de la réforme du calendrier.

Pour ce qui concerne la première par l'intermédiaire du Nonce apostolique, à Berne, et en réponse à une demande de la commission consultative technique des communications et du transit de la Société des Nations, le Saint-Siège a fait savoir qu'une modification éventuelle quant à la fixation de la date de Pâques, tout en ne rencontrant aucune objection d'ordre dogmatique, conduirait cependant à l'abandon de traditions fortement enracinées dont il ne serait ni légitime ni acceptable de se départir sans que cela fût demandé par de graves raisons d'intérêt universel.

Cela posé, le Saint-Siège déclarait qu'il ne voyait aucune raison suffisante pour modifier ce qui fut l'usage constant de l'Eglise, transmis par une tradition que les Conciles ont sanctionnée depuis les temps les plus éloignés. En conséquence, le Saint-Siège concluait que, s'il était démontré que le bien général demande quelque changement de cette tradition, il ne pourrait envisager cette réforme sans avoir auparavant demandé et obtenu un vote favorable d'un concile oecuménique.

Telle fut donc la réponse du Saint-Siège. De son côté, le Patriarche de Constantinople répondit que l'Eglise grecque orthodoxe é-

CHEZ LANDRY

PRODUITS SUPERIEURS

Huile d'olive pure		Huile de foie de morue de Norvège	
6 onces	0.25	6 onces	0.25
16 "	0.65	16 "	0.50
40 "	1.35	40 "	1.00
80 "	2.50	80 "	1.75
1 gallon	4.75		

Une huile d'olive de qualité supérieure. Utile comme assaisonnement culinaire et pour emploi médical. Toujours vendue fraîche et la meilleure valeur actuelle en huile de foie de morue.

Essence de Vanille véritable

1 once: 0.15; 2 onces: 0.25; 4 onces: 0.45; 8 onces: 0.85; 16 onces: \$1.65

Faites avec les fèves de vanille, supérieure comme force et comme goût aux essences "composées" ou essences "artificielles" vendues par les colporteurs.

OSCAR LANDRY

La Pharmacie la mieux assortie du district.
51, Rue NOTRE-DAME, JOLIETTE
Tél. : 228 — 498

TELEPHONE : 304

Ch. Edouard Ferland

AVOCAT

78a MANSEAU, JOLIETTE, P. Q.

tail disposée à se montrer favorable à la fixation de la date de Pâques, sous la seule réserve d'un accord entre les Eglises chrétiennes. L'Eglise anglicane, elle, en reconnaissant qu'il n'existe aucun dogme qui s'oppose à la réforme, demande l'adhésion de toutes les autres communautés chrétiennes. Le Conseil fédéral des Eglises protestantes d'Amérique, le Comité des Eglises évangéliques d'Allemagne, le Conseil fédéral des Eglises protestantes de Suisse se montrèrent favorables à la réforme et se déclarèrent prêts à la mettre à exécution. Ces réponses ont été communiquées à la Société des Nations par le représentant des 82 Eglises ou l'édération d'Eglises protestantes.

Quant à ce qui concerne l'autre problème, savoir la réforme du calendrier, le Saint-Siège ne juge pas qu'il ait un caractère aussi strictement religieux que celui de la date de Pâques. Il pense cependant que le moment n'est pas encore venu de réaliser cette réforme.

"Le Messenger de Sherbrooke"

Dr E. L'Africain

SPECIALISTE

Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Bureau: 43, NOTRE-DAME, Joliette



"Je suis en retard—mais j'ai le temps pour le Shredded Wheat"

"Ah! vous n'avez pas à vous inquiéter pour vous rendre en temps au travail lorsque nous avons le Shredded Wheat à la maison. C'est déjà tout cuit et prêt à servir—et vous en aurez assez à manger. Le Shredded Wheat est le véritable aliment d'énergie, et que vous le préferiez avec de la crème ou du lait chaud pour les matins froids, c'est un repas délicieux et rassasiant."

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

SHREDDED WHEAT

AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

Une Association

Il s'agit de l'Association du personnel laïque enseignant du diocèse de Joliette. Elle fut fondée le 2 septembre 1929, à l'issue de la "Journée pédagogique". Depuis, elle vit, elle est utile, et j'espère qu'elle fera plus de bien encore dans l'avenir.

Le but qu'elle s'est fixé, en naissant, est simple mais noble et complet: promouvoir le bien moral, pédagogique et matériel du personnel enseignant.

Dans ce but, le Comité de direction a tenu, à date, cinq réunions plénières bi-annuelles au cours desquelles il a discuté des questions très importantes.

BIEN MORAL

En premier lieu, des officiers de l'Association jugèrent opportun de créer un costume uniforme, et absolument recommandable, pour les institutrices, en classe. Question morale de première valeur, n'est-il pas vrai?

Ils demandèrent au Comité ca-

tholique de l'Instruction publique d'approuver ce costume accepté par l'Association. L'approbation, toute bienveillante et pleine d'autorité, est venue.

Plusieurs institutrices portent déjà ce costume, et m'est avis qu'on ne les estime pas moins. Bientôt il sera obligatoire dans tout le diocèse. Heureuse obligation qui grandira l'institutrice aux yeux de tous!

Mais il y a une autre question dont l'Association s'est occupée en vue du bien moral de l'institutrice.

Il y a peut-être, ici ou là, des difficultés sérieuses qui entravent plus ou moins le bon fonctionnement de l'École. Que dis-je? Il y a certainement, dans quelques écoles, des difficultés que toute la psychologie et le tact de l'institutrice ne peuvent pas résoudre. Ces cas, l'institutrice associée peut les faire connaître au Comité de direction de l'Association qui travaillera, avec zèle et prudence, à les faire disparaître pour le bien commun. Sur ce point,

thologique de l'Instruction publique d'approuver ce costume accepté par l'Association. L'approbation, toute bienveillante et pleine d'autorité, est venue.

Plusieurs institutrices portent déjà ce costume, et m'est avis qu'on ne les estime pas moins. Bientôt il sera obligatoire dans tout le diocèse. Heureuse obligation qui grandira l'institutrice aux yeux de tous!

Mais il y a une autre question dont l'Association s'est occupée en vue du bien moral de l'institutrice.

Il y a peut-être, ici ou là, des difficultés sérieuses qui entravent plus ou moins le bon fonctionnement de l'École. Que dis-je? Il y a certainement, dans quelques écoles, des difficultés que toute la psychologie et le tact de l'institutrice ne peuvent pas résoudre. Ces cas, l'institutrice associée peut les faire connaître au Comité de direction de l'Association qui travaillera, avec zèle et prudence, à les faire disparaître pour le bien commun. Sur ce point,

"Votre téléphone a la valeur que vous lui donnez."



LES quelques sous par jour que vous coûte votre téléphone ne sont pas une mesure de sa valeur. Sa valeur dépend de l'usage que vous en faites — du temps qu'il vous épargne — de la sécurité et de la commodité qu'il vous offre. Votre téléphone est toujours prêt, toujours sûr.



vaillante institutrice, ne craignez pas d'être sagement indiscret. La plupart de vos misères, on les sait. Dans une école, "tout ne va pas toujours comme par le meilleur des mondes". C'est pourquoi, la coopération est fort utile.

On peut fournir de même des suggestions que le Comité de direction serait heureux d'étudier, toujours en vue du progrès de l'enseignement et d'une protection plus efficace pour l'institutrice.

Enfin, on doit se persuader que l'Association ne peut avoir meilleur esprit. Ce dont il faut se convaincre, avant tout, c'est que "l'union fait la force", que "le frère aidé de son frère est comme une ville forte."

Serrons nos rangs. Entr'aidons-nous. Nos responsabilités communes l'exigent. L'œuvre sublime de l'École le commande.

BIEN PEDAGOGIQUE

L'Association, par ses officiers, a pris l'initiative de demander la création du Certificat d'études primaires. Sous peu, ce certificat naîtra pour le plus grand profit de l'École. Ce sera, je crois, un bien pédagogique réel. Par ce moyen, justice plus complète sera faite à l'institutrice vraiment compétente; il y aura plus de place aussi pour les louables émulations.

Encore en vue du bien pédagogique, comme projet possible à réaliser, les officiers de l'Association veulent former des cercles paroissiaux pour les institutrices. Dans ces cercles, on étudierait sérieusement les questions pédagogiques.

Ce serait, je crois, répondre en partie au désir de S. E. Mgr Papineau qui, à notre École Normale, après la distribution des prix, en juin 1929, disait aux futures institutrices: "Vous voulez former à l'étude, que vos écoliers vous voient studieuses, désireuses de perfectionner votre savoir."

Ces paroles sont, pour l'institutrice, un magnifique programme d'action. Elles méritent d'être méditées, éloquentement mises en pratique quotidienne. L'Association s'en occupera, car dans la très noble carrière de l'enseignement on ne doit trouver que des cerveaux qui se cultivent, des étudiants qui commandent le respect et l'estime. Tout cela est nécessaire au prestige de l'école et à la formation de la jeunesse.

BIEN MATERIEL

Que de fois, pour réaliser ce bien, les officiers de l'Association traitèrent à leurs réunions du relèvement des salaires pour le personnel laïque enseignant!

On comprend, en particulier, que l'institutrice ne reçoit pas le salaire que commande sa position sociale éminemment utile. Il lui faut un meilleur traitement, on l'admet. Mais si le principe est reconnu, il faut le défendre.

Pourtant, il est peut-être encore certains gens qui se scandalisent quand on parle de relever le salaire des institutrices et des instituteurs. C'est une erreur. C'est qu'on ne comprend pas bien toute la valeur de l'école.

Lisez ceci: le dimanche, 31 janvier 1915, dans la grande salle des Fêtes du Monument National, au premier congrès de l'Association des Commissions scolaires de Montréal et de la banlieue, M. C. J. Miller, alors Inspecteur d'Écoles pour le district de Montréal, et aujourd'hui Inspecteur Général des Écoles primaires catholiques en cette province, disait dans son discours sur "les moyens à la disposition des commissions pour rendre l'École primaire de plus en plus efficace": "On a beau répéter que le gros salaire ne donne pas la compétence, ce que je conçois volontiers pour ce qui est de l'enseignement, il n'en restera pas moins vrai qu'un salaire raisonnable enlève à l'instituteur une préoccupation que celui-ci ne saurait avoir pour bien réussir dans son œuvre, qu'il lui donne du cœur à l'ouvrage, qu'il porte au dévouement, partout à mieux accomplir son devoir."

C'est une parole qui fait autorité et le personnel laïque enseignant du diocèse de Joliette pense certainement ainsi. Et voilà pourquoi, l'Association, qui le représente, a maintes fois traité la question puis en reparlera. Elle fera son possible pour que l'institutrice, principalement, voie son sort s'améliorer. Elle surveillera attentivement, non seulement le bien moral et le bien pédagogique mais aussi le bien matériel des institutrices.

CONCLUSION

Vraiment, l'Association a devant elle une belle tâche. Dans leur intérêt, les institutrices doivent donc faire partie de l'Association. Pour cela, il suffit de

donner son nom à Mlle Lucienne Hervieux, secrétaire, et d'envoyer \$0.50 à Mlle Christine Lamarche, trésorière, toutes deux à l'École Normale de Joliette. L'Association par l'Action Populaire, tiendra le personnel laïque enseignant au courant des activités qui l'intéressent.

Adrien Froment, Institutrice, Joliette, le 24 nov. 1931.

ST-LIN

(De notre correspondant)

Décès de Mme Narcisse Archambault. — Le 16 novembre est décédée à l'Hospice St-Antoine-de-Padoue, de St-Lin, à l'âge de 81 ans et 9 mois, Mme Narcisse Archambault, née Martine Desormiers. Les funérailles eurent lieu mercredi dernier le 18 novembre.

Le service fut chanté par Mgr Eustache Dugas, curé, assisté de MM. E. Filiault et L. Dion, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Mme Narcisse Archambault laisse dans le deuil: cinq fils: MM. Narcisse, Joseph, Hubert, Pierre et Paul Archambault; deux filles: Marie-Louise, (Mme Hervé Lapière) et Anna, (Mme Boniface Lévesque); une sœur: Olive; un frère: Philias; une belle-sœur: Mme A. Forget. Elle laisse en plus: 51 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Le convoi funèbre partit de la demeure de son gendre: M. Hervé Lapière, pour se rendre à l'église paroissiale. Les porteurs étaient: M. et Mme A. Venne, M. et Mme L. Archambault, M. et Mme W. Deslongchamps, M. et Mme H. Gariépy, M. C. Gariépy, Mme O. Colin, M. et Mme Georges Archambault.

Suivaient le cortège: ses enfants: MM. Joseph, Hubert et Pierre Archambault; Mme Boniface Lévesque; ses brux: Mmes Joseph et Pierre Archambault; sa belle-sœur: Mme A. Forget; ses petits-enfants: MM. Paul, Léonard et Rémi Gauthier, Mlle Marguerite Gauthier; Mlles Jeanne, Bibiane, Aline, Béatrice et Ida Razin; MM. Maurice, Léonard, Roméo et Sylvain Lapière, Mlles Berthe, Hélène, Rita et Dolores Lapière, MM. Lucien et Azellus Archambault, Mlles Cécile, Berthe-Yvonne et Germaine Archambault, M. Roger Lévesque, Mlles Fernande, Laurette et Monique Lévesque, MM. Guillaume et Martial Archambault, Mlles Agnès et Yolande Archambault; ses neveux et nièces: M. et Mme Hubert Pelletier, M. et Mme Hector Pelletier, M. et Mme Ludger Pelletier, M. et Mme Alcide Pelletier, Mlles Palmire, Albina et Marie-Rose Pelletier, M. et Mme Edmond Richard, M. et Mme Oswald St-Jean, M. Ronald Gervais, M. A. Pelletier, M. et Mme A. Lévesque, M. et Mme J. R. Archambault, M. Marcel Archambault ainsi que ses deux filles, M. Romuald Deschamps, Mlle Albertine Deschamps.

Et plusieurs parents ci-haut mentionnés, on remarquait dans la nef: les RR. Soeurs de l'Hospice St-Antoine et leurs élèves, les Srs du couvent Jésus-Marie et leurs élèves, la congrégation des Dames de Ste-Anne, M. et Mme Avila Beaudoin, Mlle Rita Beaudoin, M. John Monahan, M. Odilon Pelletier, M. Majorie Gadbois, M. et Mme M. Martel, M. Alfred Mathieu, M. C. Poupart, Mlle Cécile Poupart, M. D. Beauchamp, M. et Mme H. Côté, M. Osear LaBeau, M. L. Lapière, A. Beauchamp, O. Beauchamp, Georges et Henri Deschamps, M. Lapière, A. et L. Giroux, G. St-Jean, A. Dumont, M. Lamarche, M. et Mme W. Morin, P. et C. E. Morin, M. et Mme Théophrastus Gour, MM. C. Champagne, A. Gour, Napoléon Laclapelle, G. et R. Roch, P. E. Venne, Léo Venne, M. et Mme H. Paquin, Mlle C. Venne, MM. A. Crépeau, J. Brissou, M. et Mme A. Plante, MM. S. Plante, P. H. Dumont, Hector Pelletier, M. et Mme W. Morin, M. W. Ethier, Mme P. Ethier, Mlle E. Ethier, M. Édouard Trudel, Mme A. Trudel, M. A. Ferland, Mlle Jeanne Gauthier, M. et Mme Pierre Leclerc, Mlle Thérèse Jonnard, Mlle Marie-Jeanne et Mlle Léa Leclerc, M. et Mme Sylvio L'Archevêque, Mlle Madeleine L'Archevêque, M. et Mme Joseph Brissette, M. W. Chartier, M. A. Racine, MM. A. et R. Gauthier, et plusieurs autres.

Bouquets spirituels. — MM. J. R. Archambault, John Rafferty,

Théodule Corbell, Mlle Marie-Rose Pelletier, Mme Hubert Gauthier, M. Osward St-Jean et Edmond Richard, Mlles Pelletier, M. Maxime Lapière et Hector Pelletier, Zepherna Pelletier, M. J. Racine, Joseph Gagne et la famille A. J. Lebel.

Témoignages de sympathies. — M. et Mme R. L. Vézina, M. Bernard Pilon, M. J. B. Robert, la famille Paquette Venetac, M. C. Poupart, A. Mathieu, Pierre-Paul Paquin, Mlles Gilberte et Gabriel Pelletier, Mlle S. Trivet, Mlle J. Marchessault, Mme Clermont, Mme Vve Valerien Gauthier, M. et Mme A. Verreault et M. I. Fiset.

Fête de Ste-Elisabeth. — Le 19 novembre, jour de la fête de Ste-Elisabeth, une des fêtes principales des RR. Soeurs de la Providence, la patronne des pauvres fut fêtée d'une manière particulière, cette année. Tous les amis des pauvres s'étaient donné rendez-vous à l'Hospice, ce jour-là.

Il y eut visite des différentes salles et classes de la maison, circulation de diverses listes toujours en faveur des pauvres, petite séance et réception par les orphelins, enfin souper chez les vieillards, dont le menu était préparé par les amis de l'Hospice, les Dames de charité.

Cette fête qui avait été inaugurée par le salut du Très Saint-Sacrement, se termina par le plaisir que tous éprouvèrent d'avoir fait du bien, et par la joie des pauvres qui ont su remercier et qui ont vu en leurs bienfaiteurs et bienfaitrices, des cœurs qui contiennent l'Évangile de Sainte-Elisabeth, l'assistance des pauvres. Mgr Eustache Dugas, curé, a bien voulu présider toute cette fête. Il y avait un grand nombre de dames de charité, et plusieurs bienfaiteurs de l'Hospice.

Le problème du cinéma

Pour intéresser chaque mois les lecteurs de tous les âges

Le cinéma pose un des grands problèmes du jour. Sa vogue croissante en fait un des principaux facteurs de la mentalité du peuple. Abandonné aux puissances d'argent, aux influences juives surtout, il peut déformer rapidement notre esprit traditionnel. Mais comment agir sur lui? Comment le transformer et le mettre au service des causes qu'il combat actuellement?

Grave problème en vérité qu'il faut bien regarder en face et tâcher de résoudre. Il y va de notre propre survivance. Aux hommes de bonne volonté de chercher les solutions libératrices. C'est ce que vient de faire un de nos religieux les plus avisés. Dans un article que publie le Messenger Canadien du Sacré Cœur (livraison de décembre) le R. P. Lévi Côté, O. M. I., étudie à fond ce problème et présente d'intéressantes suggestions. Cet article est à lire par tous ceux qu'intéresse notre avenir.

On trouvera dans la même livraison du Messenger des articles sur le Pape par le directeur de la revue le P. Archambault, S. J., sur le Corps mystique du Christ par le P. Brouillet, S. J., sur les petits chanteurs de la Manécan-

Une Montre Sans Aiguilles

Le dernier mot de l'élegance, c'est la nouvelle montre moderne "Montrose" dite "Futuriste". La montre dont les heures, les minutes et les secondes sont indiquées par des chiffres mobiles. Pas d'aiguilles susceptibles de s'accrocher, ni de verre pouvant se briser. Vous avez toujours l'heure exacte sous les yeux.

Vous pouvez vous procurer cette jolie montre, ainsi que tout autre modèle "Montrose" chez

C. CARON

BIJOUTIER
au No 27, PLACE BOURGET

rie par le P. Raymond Fortin, S.J., une courte biographie du P. Volpette, "l'homme noir" chez les hommes noirs" par le P. Guillaume Dunn, S.J.; une intéressante narration du P. Lafortune, S.J., missionnaire en Chine; un roman pour les jeunes, le Jardin des Mystères, qui se poursuit depuis un couple de mois et se continuera encore dans plusieurs numéros; des pages sur la crèche de Noël, les missions dans le pays des Hindous, les livres récents; une chronique du mouvement catholique à travers le monde, etc., le tout orné de nombreuses et très belles illustrations.

Le Messenger apporte ainsi chaque mois à ses lecteurs une substance de plus en plus riche, variée, instructive. Il a l'ambition de devenir la revue catholique des familles canadiennes, celle que chaque foyer attend avec impatience et reçoit avec joie tous les mois, qui intéresse chacun de ses membres depuis les plus jeunes jusqu'aux plus âgés, qui les récré, les instruits, les élève. Son abonnement de \$1.00 seulement, le met à la portée de la plupart des bourses. On peut se procurer gratuitement un numéro spécimen en s'adressant aux bureaux du Messenger, 1961 rue Rachel Est, Montréal.

"Les questions sociales, dont la solution inquiète notre époque, nous enveloppent; vous ne réussirez pas à les résoudre avant d'avoir vaincu l'alcoolisme; par lui vos réformes sont vouées d'avance à la stérilité."

Voulez-vous une protection parfaite ?

SI OUI, PLACEZ VOS ASSURANCES par l'entremise de

J. Conrad Perrault

Représentant de la Great West

Courtier en assurances générales

SYNDIC EN FAILLITES

69, NOTRE-DAME, Tél. 42 JOLIETTE.

HISTOIRE DE JOLIETTE

DOCUMENTS

publiés sous les auspices de la

Société Historique de Joliette

Série 5, No 17 Barthélemy Joliette

A LIRE ET A CONSERVER

L'Hon. B. Joliette, membre du Conseil Législatif, journal républicain publié à Montréal. Cf. 4e année No 1, Vendredi, 9 août 1850. Les titres sont de nous et les notes fournies par le R. P. A. Degrandpré, c.s.v.

NOTICE BIOGRAPHIQUE
Voilà les résultats que produisit notre système d'édition, dans lequel il n'existaient aucun enchaînement, où l'éducation n'était qu'aux deux bouts de son échelle et par là même improductive pour la masse de la

société.
M. Joliette est le seul homme en Canada qui ait assez vivement senti ce mal, pour travailler à y remédier. L'enseignement du Collège-Joliette est celui d'une éducation toute pratique. On y apprend à vivre avec notre état de société. On y enseigne l'art plutôt que la science et l'élève qui en sort est propre à tous les états de vie, sans s'être inspiré de dégoût pour aucune profession honnête. L'agriculture, le commerce, les arts mécaniques, y sont enseignés par des professeurs qui ont fait des études spéciales, et

qui savent faire l'application des théories. Cet établissement est encore trop récent, pour avoir produit des effets sensibles dans une population; mais il est facile de prévoir quels immenses changements il est destiné à créer dans notre état social avec le cours des années et par le concours de succursales, ou d'autres établissements de ce genre. Nous ne doutons pas que la fondation de ce collège ne soit, aux yeux de nos enfants, le plus beau titre de considération et de souvenir pour l'honorable M. Joliette.

Autres entreprises

Ce serait fatiguer le lecteur que de mentionner toutes les entreprises publiques accomplies par M. Joliette. Aussi, nous ne ferons mémoire ici que de celles qui ont le plus d'importance, et nous en terminerons le tableau en rappelant la dernière, qui n'est pas la moins considérable. L'INDUSTRIE est situé dans les terres, à une distance de douze milles du St-Laurent, qui, par sa navigation, rapprochent toutes les distances du pays. L'Industrie ne pouvait acquérir une grande importance, tant qu'aurait existé cette distance de douze milles qui

la séparait du fleuve. M. Joliette entreprit de faire disparaître cette distance au moyen d'un chemin de fer, à la construction duquel il n'associa que quelques uns de ses coparoissons, non par esprit de monopole, mais par la difficulté d'engager les capitalistes dans une entreprise dont les profits étaient assez problématiques. Mais si la spéculation était risquée, son village n'en devait pas moins retirer des avantages inappréciables, et cette considération suffisait pour lui. Les travaux du chemin de fer commencés le 5 juin 1848 étaient arrivés à leur perfection dans l'automne de l'année suivante, et le 17 novembre 1849, il en faisait faire l'essai aux élèves de son collège; voulant, disait-il par la préférence qu'il leur accordait, leur inspirer l'esprit d'entreprise.

Depuis cette époque, le chemin de fer a été perpétuellement en opération et il ne reste plus qu'une dernière main à y mettre pour en compléter définitivement l'économie et le confort. Le 5 juin dernier, M. Joliette donna ces travaux à faire et ce fut le dernier acte qu'il signa. La construction de ce chemin a été dirigée par lui-même, avec une écono-

mie admirable, si bien que ce qui aurait coûté cinquante à soixante mille louis ailleurs et en d'autres mains, n'en a coûté que douze mille avec lui.

Quand du travail d'un seul homme est sorti un village comme celui de l'INDUSTRIE, il n'est pas oiseux d'en donner une esquisse de recensement, afin que l'on puisse apprécier l'oeuvre et l'auteur. Le village d'Industrie a une population de 1,200 âmes; il se compose de 208 maisons; on y voit une église, un collège, deux moulins à scie, trois moulins à farine, un moulin à carder, deux tanneries, neuf magasins; il y a quatre médecins, deux notaires, trente deux mécaniciens en bois, sept en fer. Il y a assurément peu de villages où l'on puisse trouver l'énumération de tant de moyens d'industrie et une population aussi bien coordonnée dans tous les états de la vie.

Comme on l'a vu par l'exposé simple et modeste que nous avons donné des travaux de M. Joliette, tout cela est sorti de ses mains, a été eré par lui, sans le secours d'aucune disposition législative, sans le concours d'aucune association de principes ou d'argent que celle qui existe entre l'homme de bien et son sem-

blable. C'est comme simple citoyen, dans le cercle d'une vie sans éclat qu'il a accompli tout cela, et ce n'est faire injure ni aux vivants ni aux morts de dire qu'aucun homme dans le pays ne peut offrir à l'examen du biographe une carrière aussi noblement remplie et ne peut donner à ses compatriotes d'aussi vifs sujets de le regretter à sa mort.

Pendant l'exécution de ses travaux, M. Joliette ne cessait pas d'être utile de toutes façons à sa paroisse, à son comté et à son pays.

Le 28 décembre 1826, il fut nommé commissaire pour la décision sommaire des petites causes, dans sa paroisse.

L'origine du système municipal, en 1842, il fit partie de la municipalité du comté de Berthier, ainsi qu'en 1844.

En 1846, il fut promu au grade de Lieutenant-Colonel du 2ème bataillon du comté de Berthier.

Le Politique
Comme homme politique, M. Joliette n'a jamais été, fort remarquable, si ce n'est par le défaveur ou du moins la froideur qu'il s'attira dès ses premiers pas dans le monde politique, en acceptant une place dans le conseil législatif du Bas-Canada, en 1822. Ce n'est pas qu'aucun acte de sa part, ait été considéré par ses adversaires politiques, comme préjudiciable à ses compatriotes, mais le conseil législatif d'alors était tellement et si justement décrié que son impopularité envoya Joliette dans un sentiment qui lui fut hostile pendant quelques années.